7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N° 5160

14 janvier 2023
Prix : 2 €
7jours.fr

INDUSTRIE BRETONNE
Rebond de la filière textile

LES TERRES DE NATAÉ
L'ancien zoo de Pont-Scorff

ILLE-ET-VILAINE

LUXE

[DOSSIER]

© Shutterstock

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

AXIO PRO
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EN EXCLUSIVITÉ

BUREAUX

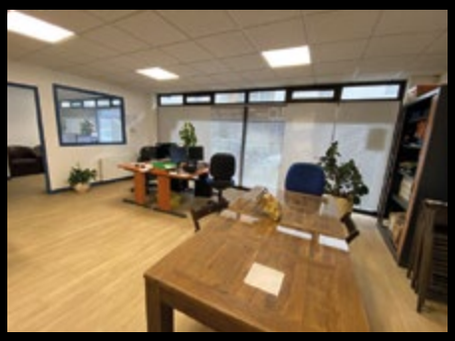

À VENDRE

100 M²

RENNES
Centre Ville
Ref. 4026

À LOUER

50 M²

CESSON SÉVIGNÉ
Espace Monniais
Ref. 4020

À VENDRE
À LOUER

420 M²

RENNES
Parc Monier
Ref. 74

À LOUER

120 M²

RENNES
Centre Gare
Ref. 3824

LOCAUX D'ACTIVITÉ

À VENDRE

100 M²

PONT PÉAN
ZA du Pont Mahaud
Ref. 4011

À LOUER

645 M²

BRUZ
ZA La Massue
Ref. 3891

sewan

En 2022, ils nous ont fait confiance,
EN 2023, POURQUOI PAS VOUS ?

CRÉDIT AGRICOLE

Groupama LOIRE-BRETAGNE la vraie vie s'assure ici

Babilou

SOPREMA

XPOLogistics

POINT.P Matériaux de Construction

YESSS ELECTRIQUE

ÔdeGam

TOUTENVELO

www.axiopro.fr - Tél. 02 99 54 04 04 - 167 route de Lorient - 35000 RENNES

Le goût du LUXE en Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne,
N° **5160**
ÉDITÉ PAR « 7 Jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guillaume LALAU
DIRECTRICE :
Nadine RAFFIN
RÉDACTRICE EN CHEF :
Laora MAUDIEU
JOURNALISTES :
Karine BARBÉ
Djamel BENTALEB
Suzanne BRUNEAU
DIRECTION ARTISTIQUE :
David PEYS
MAQUETTISTE :
Steven ISRAEL
RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :
Nadine RAFFIN
PUBLICITÉ :
Nadine RAFFIN
ABONNEMENTS & ANNONCES LÉGALES :
Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÉRE
annoncelegale@7jours.fr
PRÉSIDENT HONORAIRE :
Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 I 83943
ISSN 2025-6078
RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION :
Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées
Dépôt légal à parution
HEBDOMADAIRE : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €
ABONNEMENT 1 AN : 58 €
(TVA incluse) : couplage journal + site internet.
Membre de RésoHebdoEco.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1510
pefc-france.org

Actualité p/04
- Achats responsables en Bretagne
- Brèves / Carnets

Économie p/08
- Les vœux de la CPME35
- Brèves
- Étude sur la filière Textile
- Le Village By CA en Morbihan
- Finance : les aides aux artisans
- Dans l'atelier de Clarity Alu

Dossier p/22
- Le Luxe en Ille-et-Vilaine

Expertise p/32
- Logement, ce qui change en 2023

Art de vivre p/35
- Expo / Flash en lavomatiques
- Les Terres de Nataé, ancien zoo de Pont-Scorff
- Les amis du Musée des Beaux-Arts de Rennes

Annonces légales p/40

©Tanguy Carrée

Achats Responsables

Rennes, première étape du tour de France

Par Karine Barbé

Le 10 janvier a marqué le départ du « *Parcours national des Achats responsables* » organisé conjointement par le Conseil National des Achats et le Médiateur des entreprises. Ce tour de l'Hexagone vise à sensibiliser les entreprises et le secteur public à l'importance de l'amélioration des pratiques d'achat.

Acheter « *responsable* ». Une démarche dans laquelle s'engagent de plus en plus d'acteurs économiques publics et privés. Pour accroître encore la part des achats à impact positif, le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats ont lancé le 13 octobre 2021, le parcours national des achats responsables. Ce parcours vise à inciter les entreprises et les organismes publics et privés à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.

L'objectif est d'encourager le passage à la labellisation RFAR : Label Relations fournisseurs et achats responsables. « *Les achats sont un levier important de la transition écologique et sociale. Élaborer un parcours et un plan d'amélioration continue est une condition essentielle pour relever ces enjeux* », rappelle Jean-Luc Baras, président du Conseil National des Achats. En adhérant à cette charte, les signataires s'engagent à intégrer une dizaine de critères lors de leurs achats (RSE, développement durable, éthique, proximité…).

Une dizaine d'acteurs des secteurs privés et publics bretons, rassemblés à la préfecture de la Région Bretagne, ont signé la charte pour des achats plus responsables

« Les achats sont un levier important de la transition écologique et sociale »

De gauche à droite : Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, Emmanuel Berthier, Préfet de la région de Bretagne et Jean-Luc Baras, président national du Conseil National des Achats.

Une charte qui compte déjà 2 300 signataires

Et pour ce premier point d'étape, acteurs publics et privés ont répondu présents. À l'issue des échanges, Emmanuel Berthier, préfet de la région Bretagne ainsi que le Medef, le CJD, l'UIMM, la CCI ou encore le cluster Bretagne Pôle Naval, se sont engagés officiellement dans la démarche proposée par le Parcours national des Achats responsables en signant la Charte RFAR. Cette Charte Relations Fournisseurs & Achats Responsables définit les principes et les exigences que les entreprises s'engagent à respecter dans leurs relations avec leurs fournisseurs et dans leurs achats. Elle a pour but de promouvoir des pratiques d'achats responsables et éthiques, afin de contribuer à un développement économique, social et environnemental durable. Des achats *« qui représentent 250 millions d'euros pour la Région Bretagne »*, souligne Loïg Chesnais-Girard qui a signé la charte dès 2017. *« Si on oriente bien ces achats, on peut soutenir puissamment nos entreprises locales. »* Pour Jocelyne Madec, vice-présidente de l'UIMM Bretagne, mais aussi du Medef Bretagne, la signature de cette charte *« est une évidence. »* Idem concernant le cluster Bretagne Pôle Naval déjà engagé dans la démarche *« ce sont 220 PME-PMI bretonnes qui bénéficient au quotidien de la charte »*, souligne Anne-Marie Cuesta, déléguée générale. *« Une charte qui valorise la fonction d'acheteur »,* fait valoir Virginie Blot, directrice des achats du groupe Avem, qui précise *« nous procédons également à des audits pour évaluer la maturité de nos fournisseurs sur ces sujets et les aider à valoriser leur propre démarche. »*

« Si on oriente bien nos achats, on peut soutenir puissamment nos entreprises locales »

Un label Relations fournisseurs et achats responsables

Prochaine étape pour les signataires : obtenir la labellisation RFAR. Ce label distingue les entreprises ou entités publiques ayant fait la preuve de relations durables avec leurs fournisseurs. Son comité est composé, à parité, de personnalités qualifiées désignées par le Médiateur des entreprises et le Conseil national des achats. Le label, porté par les pouvoirs publics, permet de revendiquer l'application des engagements de la Charte Relations Fournisseur et Achats Responsables ainsi que la mise en œuvre des recommandations de l'ISO 20400, norme internationale sur les achats responsables.

Les 10 engagements de la charte :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs ;
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives ;
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs ;
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière ;
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie ;
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale;
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation ;
- Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats ;
- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs ;
- Une fonction de médiateur *« relations fournisseurs »*, chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise.

Patrimoine

Fougères construit un musée

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines (CIAP's) doit ouvrir en juin 2024, au pied du château de Fougères. Le chantier doit démarrer mi-2023. Le site choisi pour l'implantation de ce musée de 880 m² s'étend du 67 au 71 boulevard Jacques Faucheux, sur un îlot regroupant trois bâtiments propriétés de la Ville : l'ancien hôtel du *« Lion d'Or »*, la maison de quartier et l'ancienne école Raoul II. L'ensemble de l'opération s'élève à 6 M€, apportés par l'État, la DRAC, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. L'agence d'architecture parisienne Projectiles a remporté l'appel à projets. La Ville de Fougères est maître d'ouvrage. Concernant l'exposition permanente, deux thématiques seront reliées à une chronologie de l'histoire de la ville : l'une sur la vie ouvrière et industrielle, l'autre sur les liens que la ville entretient avec la littérature.

-9% d'immatriculations de voitures neuves en Bretagne

En 2022, 63 119 véhicules neufs ont été immatriculés en Bretagne, ce qui représente une baisse de 9% par rapport à l'année précédente (69 388 immatriculations). Le Morbihan a connu la plus forte diminution (-12,5%), tandis que le Finistère a enregistré la moins forte baisse (-7,4%). Si l'on compare ces chiffres aux 90 848 immatriculations enregistrées en 2019 avant la crise sanitaire de la Covid-19, la baisse constatée en 2022 en Bretagne s'élève à -30,5%. Les Côtes-d'Armor ont connu la plus forte diminution (-36,7%), tandis que l'Ille-et-Vilaine a enregistré la moins forte baisse (-25,4%).

(Source : Ministère de la Transition Écologique et cartegrise.com)

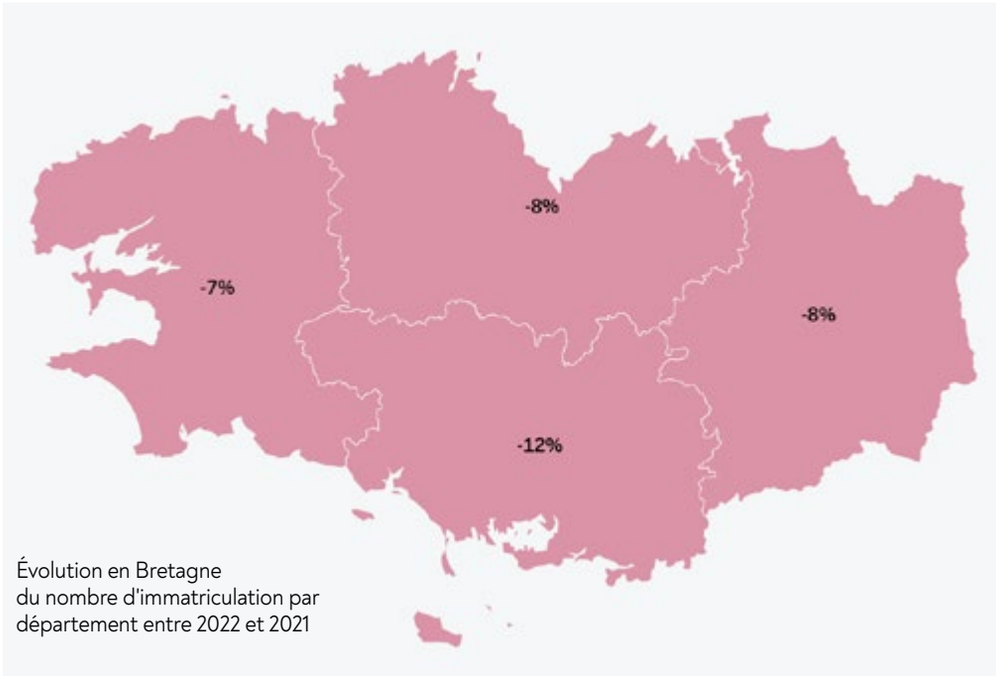

Évolution en Bretagne du nombre d'immatriculation par département entre 2022 et 2021

Source : Ministère de la Transition Ecologique / Immatriculations de voitures neuves en France / Décembre 2022

© DR

Mama Shelter de Rennes

Romain **Le Rol** directeur

Romain Le Rol prend le poste de directeur du futur hôtel 4* Mama Shelter de Rennes. Ouverture prévue le 2 mars 2023, place de la Trinité. Ce pur produit de l'hôtellerie-restauration travaille depuis novembre 2021 pour la chaîne hôtelière, fondée par Serge Trigano, à des postes de directeur de restauration. Il prend les commandes du 9e établissement Mama Shelter en France qui comptera 119 chambres. Le parcours de Romain Le Rol est jalonné d'expériences en Afrique. Que ce soit au Maroc, en tant que directeur d'exploitation de l'établissement hôtelier *« The Source Marrakech »*, au Gabon comme directeur de restaurant ou en Côte d'Ivoire, où il assurait la direction restauration du Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan. Il a également assumé les fonctions de directeur restauration de l'hôtel Hilton de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

© DR

Bpifrance

Tanguy **Roudaut** directeur régional Bretagne

Tanguy Roudaut a été nommé directeur régional Bretagne au sein de la Direction du Réseau Ouest de Bpifrance. Il succède à Hervé Lelarge, nommé directeur régional des Antilles et de la Guyane.
Titulaire d'un Master en Banque et Finance de l'Université Lyon 2, Tanguy Roudaut a débuté sa carrière chez Bpifrance en 1994 en tant que chargé d'affaires à la Direction régionale de Toulouse.
Il a ensuite occupé différents postes, notamment directeur de la délégation Innovation en Bretagne, délégué territorial à Tours et directeur régional à Rouen.
La Direction du Réseau Ouest, pilotée par Arnaud Peyrelongue, compte douze implantations en Bretagne (Brest, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc), Pays de la Loire (La Roche-sur-Yon, Le Mans, Nantes) et Nouvelle-Aquitaine (La Rochelle, Bordeaux, Limoges, Pau, Poitiers) qui proposent aux entrepreneurs un accès à la gamme de services de financement et d'accompagnement de Bpifrance.

Yannick Gouelou, président de la CPME 35 a présenté ses voeux aux entrepreneurs le 10 janvier dernier.

©KB-7Jours

CPME 35

Une année 2023 sous le signe de la relance

Par Karine Barbé

Après des années difficiles pour l'organisation patronale qui a vu son nombre d'adhérents chuter, la CPME35 se relance avec à sa tête Yannick Gouelou. Une centaine d'adhérents viennent de rejoindre le mouvement et le président espère en compter plus de 200 dès la fin de l'année. À l'occasion des vœux, la création de 6 antennes locales dans le département a également été annoncée.

Ils étaient nombreux à s'être déplacés pour les vœux de la CPME 35, le 10 janvier dernier à la maison des associations. Parmi les chefs d'entreprises présents, certains prêts à prendre leur cotisation pour l'année 2023. Sur scène, le président, avec à sa gauche une partie de son conseil d'administration, a égrené les missions de la CPME, rappelant les victoires de l'année écoulée *« La CPME a obtenu des avancées majeures cette année 2022 comme la « garantie prix électricité » consistant en une baisse de 35% pour les TPE-PME, le renforcement du « bouclier tarifaire » des petites entreprises, l'allongement du remboursement des PGE pour les TPE-PME en difficulté via la Médiation des entreprises et la prolongation des aides aux employeurs pour les embauches en contrat de professionnalisation et d'apprentissage jusqu'au 31 décembre 2022. »*

« La CPME nationale représentée par M. François Asselin apporte sa caution et sa volonté à vouloir réorganiser en profondeur la représentation syndicale des TPE et PME en Ille-et-Vilaine »

De nouveaux moyens

L'organisation patronale compte bien en 2023 (re)devenir un acteur majeur sur le territoire bretillien et assurer ses missions de défense et soutien aux TPE-PME et indépendants de Bretagne. *« J'ai le sourire parce que la CPME nationale représentée par M. François Asselin apporte sa caution et sa volonté à vouloir réorganiser en profondeur la représentation syndicale des TPE et PME en Ille-et-Vilaine et en Bretagne »*, a d'ailleurs précisé Yannick Gouelou qui, dans la foulée, a annoncé la création de 6 antennes locales (Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon, Montauban de Bretagne, Rennes). Pour ce faire, un renforcement des équipes s'avère nécessaire *« Dès demain, nous allons devoir recruter des administrateurs, des membres pour faire vivre et compléter le Comité de Direction composé des représentants des fédérations professionnelles »*, précise le président. Côté moyens supplémentaires, on peut également noter le recrutement d'une salariée, Delphine Diot , et l'acquisition d'un bureau à Saint-Grégoire *« afin de pouvoir assurer du lien et recevoir nos adhérents. »*

« Nous sommes maintenant en action pour 2023 »

Yannick Gouelou a ensuite détaillé les ambitions et propositions de la CPME pour cette nouvelle année. Parmi celles-ci, le *« crédit d'impôt localisation en France »* sur le modèle du crédit impôt recherche pour favoriser les entreprises produisant en France, le soutien aux entreprises stratégiques d'intérêt local, la généralisation de la stratégie du bon d'achat utilisant la commande publique comme outil de développement des entreprises du territoire. Autres sujets défendus : le recrutement et la formation, la transition écologique et son coût pour les entreprises, la promotion de la culture d'entreprendre, l'aide aux entrepreneurs en difficulté à travers la mise en place de Groupements de Prévention agréés. *« Notre rôle est de défendre et représenter la voix des TPE-PME et indépendants (...) et de mettre notre énergie et nos ressources au plus près de leurs attentes »*. Le territoire bretillien compte plus de 69 000 entreprises dont plus de la moitié sont des TPE-PME qui emploient 70 % des salariés du département.

ILLE-ET-VILAINE

L'UIMM ouvre une nouvelle école

Une nouvelle école interne voit le jour cette année au sein du pôle formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Bretagne, basé à Bruz, campus de Ker Lann. La marque « *École Supérieure de Management Bretagne* » regroupera dès la rentrée de septembre des formations en alternance dans trois domaines de compétences: management & ressources humaines, commerce & achat, comptabilité & gestion. Déjà disponibles en formation continue, ces cursus seront désormais dispensés en formation initiale diplômante. L'objectif est « *d'élargir l'offre de formations vers les industriels en les accompagnant aussi sur tous les métiers des fonctions supports du niveau BAC+2 au niveau BAC+5* », explique l'organisme. Depuis 33 ans, le pôle forme des apprentis (environ 3 000 en 2022) aux métiers de l'industrie et accompagne près de 3 500 entreprises à former leurs collaborateurs.

2

ILLE-ET-VILAINE

Castignac acquiert 70 000 m² près de Rennes

Avec l'acquisition d'une nouvelle plateforme logistique à Rennes, la société de gestion d'actifs immobiliers logistiques Castignac ajoute 70 000 m² à son portefeuille. Les locaux sont intégralement loués à Easydis, la filiale logistique du groupe Casino, sur un bail longue durée. « *L'acquisition de la plateforme de Rennes renforce notre présence sur l'Arc-Atlantique qui constitue un marché privilégié pour certains utilisateurs* », commente Julien Claude-Bouilly, directeur de l'Investissement et de l'Asset Management de Castignac. La société a également fait l'acquisition récente d'une plateforme de 35 000 m² à Dole (Jura) qui bénéficiera d'un programme de restructuration avant d'être relouée. Créée en 2020, Castignac gère un portefeuille d'actifs immobiliers d'environ 1 milliard d'euros pour le compte de la joint-venture entre Brookfield et BT Immo Group.

ILLE-ET-VILAINE

Del Arte dévoile un nouveau concept de restaurant

L'enseigne de pizzas du groupe Le Duff lance un nouveau concept de restaurant, moderne, nomade, digital et part à la conquête des centres-villes. « *Après deux années de covid, il devenait nécessaire de repenser le modèle et accepter que les restaurants redeviennent des lieux de vie totalement différents de ce qu'ils ont été* », explique Philippe Jean, directeur général du pôle pizza-pasta du groupe rennais qui compte 210 restaurants, dont 90 exploités en franchise.
Ce nouveau concept est articulé autour de trois espaces distincts : cafferitivo, un imposant bar à l'entrée ouvert toute la journée. Ristorante, le restaurant classique à table, ouvert midi et soir et A Casa, un espace dédié à la livraison et au drive. L'objectif : répondre à l'évolution des modes de consommation à chaque moment de la journée.
Del Arte boucle l'année 2022 avec un CA de 250 millions d'euros pour 3 800 salariés.

MORBIHAN

CCI 56, Medef 56, CPME 56 : des vœux communs !

C'était une première. Le 10 janvier au soir, les présidents de la CPME du Morbihan, la CCI du Morbihan et le Mouvement des Entreprises du Morbihan, se tenaient côte à côte pour formuler leurs vœux pour l'année 2023 devant un parterre de 250 morbihannais réunis à la CCI de Lorient. Parmi eux, Pascal Bolot, le préfet du Morbihan, et de nombreux présidents et représentants de chambres consulaires, institutions, syndicats et associations. Une belle illustration de la cohésion des acteurs économiques, qui ont également lancé un groupe de réflexion Morbihan 2030.

« Nous croyons à la créativité, débridée, au foisonnement d'idées d'expérimentations et à cette passion qui réunit ceux qui font, les entrepreneurs ! » a indiqué Alban Ragani le président du Medef 56.

« Cette intelligence collective s'impose pour traverser les crises qui s'amoncellent et qui touchent de plein fouet les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité », a rappelé Philippe Rouault, président de la CCI du Morbihan.

De gauche à droite, Alban Ragani (Medef56) Philippe Rouault (CCI56) et Claude Dozoul (CPME56)

NOUVEAU
RENAULT AUSTRAL
E-TECH FULL HYBRID
200 CH

renault
nouveau
portes ouvertes 12-16 janv(1)

jusqu'à 80% de conduite électrique en ville(2)
4,7 L/100 km(3)

(1) ouverture exceptionnelle dimanche 15 janvier selon autorisation. (2) suivant état de charge de la batterie et style de conduite/source interne Renault 2022. (3) valeur homologuée selon protocole wltp/source utac/juillet 2022. **données wltp min/max : consommations (l/100 km) : 4,6/6,5. émissions co_2 (g/km) : 104/147.** © s. staub, f. schlosser

Renault recommande Castrol

renault.fr

au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

Accompagnement

Réussir son projet de **création-reprise** dans l'artisanat !

Dans son action d'accompagnement des entrepreneurs et futurs entrepreneurs bretons, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a développé une nouvelle offre de services. L'objectif : accompagner les chefs d'entreprises artisanales tout au long de leur vie professionnelle.

De la création d'entreprise, en passant par la formation, le développement économique ou la transmission d'entreprise artisanale, la CMA Bretagne guide les artisans dans leurs projets ! Découvrez l'offre de services.

Un parcours en 5 étapes :

1 - Je m'oriente : La CMA Bretagne guide les futurs dirigeants en proposant un parcours d'accompagnement adapté à la création-reprise d'entreprise.

2 - Je m'informe : Une réunion d'information « 2h pour comprendre comment m'y prendre » permet de découvrir de manière concrète les grandes étapes de la création-reprise d'entreprise.

3 - Je me forme : Des formations dédiées sont proposées pour l'installation et le développement des chefs d'entreprises artisanales.

4 - Je structure mon projet : Afin de mener à bien les projets de création ou de reprise d'entreprise, un accompagnement personnalisé est proposé par les conseillers de la CMA Bretagne.

5 - Je déclare mon entreprise : La CMA Bretagne accompagne dans les démarches liées à l'immatriculation de l'entreprise.

Mot des présidents

« Notre rôle est d'accompagner les porteurs de projet et les chefs d'entreprise artisanale à chaque étape de leur vie professionnelle. La CMA Bretagne a développé une nouvelle offre de services permettant de répondre aux besoins des artisans et futurs artisans. »

Michel Aoustin,
président de la CMA Bretagne

Philippe Plantin,
président, CMA Ille-et-Vilaine

5

©DR

MORBIHAN
Atland Voisin acquiert un ensemble commercial neuf à Ploermel

Tourny Meyer, spécialiste de l'immobilier d'entreprise et commercial, a accompagné Atland Voisin dans l'acquisition d'un ensemble immobilier commercial à Ploërmel (56), pour le compte de la SCPI Épargne Pierre, étoffant ainsi son patrimoine immobilier en commerces dans le Grand Ouest. Construit par le Groupe Eurivim, le retail park neuf a ouvert au public fin 2022. Il comprend un ensemble commercial neuf d'une surface de vente de 2 600 m² et 130 places de parking, sur un foncier d'environ 10 000 m². L'enseigne hard-discount Action loue un magasin d'environ 1 000 m². Takko Fashion (chaîne de vêtements allemande) occupe un local de 500 m². Une surface de 600 m² accueille Blue Box (prêt-à-porter multimarque), et les 900 m² restants sont dédiés à l'enseigne Darty.

6

©DR

ILLE-ET-VILAINE
Lancement de We Feel Good à Rennes

Florent Letourneur, François Gougeon, co-fondateurs du cabinet de recrutement rennais Happy To Meet You, et Olivier Meril, dirigeant du groupe de marketing digital MV Group, lancent conjointement une nouvelle entreprise nommée We Feel Good. Spécialisée dans la marque employeur et la communication RH, l'agence disposera de 8 chefs de projets Marque Employeur, ainsi que de l'expertise de 40 experts RH de Happy To Meet You et de 450 experts de MV Group (spécialisés dans les médias sociaux, les données, le marketing web, les vidéos, l'achat d'espaces publicitaires, etc.).

7

©DR

ILLE-ET-VILAINE
ED Promotion se développe à Rennes

ED Promotion a intégré de nouveaux locaux situés 48, rue de la Boulais à Rennes en août 2022. Au rez-de-chaussée du programme immobilier Le Clem, réalisé par le promoteur-constructeur, les bureaux regroupent les trois salariés de l'équipe : Eric Dalibot, dirigeant-fondateur, Nicolas Thebault, directeur associé, et Lucie Renault, assistante de direction. *« L'intégration de ces nouveaux locaux permet de continuer notre développement sur Rennes et d'améliorer notre visibilité »*, explique Eric Dalibot. En plus de la résidence Le Clem (26 logements), ED Promotion a livré en 2022 le programme Stonedge au 28 avenue des Champs Blancs à Cesson-Sévigné. Opéré en copromotion avec Pierre Promotion, le projet compte 3 000 m² de bureaux. Un nouveau programme ED Promotion verra le jour en 2023 : Le Bakelite, une résidence étudiante de 59 logements, aux 15-17 boulevard Marbeuf à Rennes.

©Shutterstock

La filière prévoit d'embaucher 450 couturiers en Bretagne dans les prochains 24 mois

Industrie bretonne

La filière textile

Par Karine Barbé

L'industrie du textile, du cuir et de l'habillement, connaît un fort rebond en **Bretagne**. Dans la région, ce secteur emploie aujourd'hui plus de 3 000 salariés répartis dans près de 350 entreprises. Face à cette croissance, la filière a besoin de recruter. La CCI a mené une enquête auprès des professionnels pour évaluer les besoins à court terme. Sept entreprises sur dix prévoient de recruter dans les deux prochaines années, pour un total de 1 164 projets d'embauche.

Dans les années 1970, la délocalisation des usines françaises spécialisées dans le textile a entraîné la disparition de plus de 600 000 emplois en moins d'un demi-siècle. Cependant, ces dernières années, la filière connaît un regain de dynamisme. Le retour en grâce du *« made in France »* et l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché sont à l'origine de cette tendance. En Bretagne, l'industrie textile a vu ses effectifs augmenter de plus de 16 % au cours des six dernières années.

L'industrie du cuir et de la chaussure représente un tiers des emplois dans le textile

La croissance des emplois de la filière est portée en grande partie par l'industrie du cuir et de la chaussure, qui a enregistré une augmentation de 158,1 % en sept ans. La part de ce domaine d'activité dans l'emploi total de l'industrie textile bretonne a doublé en six ans, passant de 14 à 30 %. 1 164 projets de recrutement sont prévus dans les deux prochaines années en Bretagne. La zone d'emploi de Fougères rassemble à elle seule près d'un tiers de ces projets (360), dont 92 % sont destinés à l'industrie du cuir et de la chaussure.

Pénurie de couturiers

La filière textile en Bretagne connaît actuellement une pénurie de couturiers et de main-d'œuvre en général. 450 professionnels de la couture sont recherchés en Bretagne pour combler les besoins sur les 24 prochains mois. D'ailleurs les entreprises du secteur cherchent principalement des profils de production (78 % des projets), comme les coupeurs, piqueurs et maroquiniers, mais il y a également une demande pour des profils de management, comme les responsables de magasin et responsables logistiques.

70 % de femmes

L'emploi salarié dans l'industrie textile en Bretagne est composé à 71,7 % de femmes, alors qu'elles ne représentent que 1/3 des

s'étoffe

effectifs dans l'industrie bretonne dans son ensemble. Cependant, comme ailleurs dans la filière, plus de 1 salarié sur 3 a plus de 50 ans et seulement 1 sur 7 a moins de 30 ans.

Des formations mal adaptées

De nombreuses formations sont proposées en Bretagne, mais elles ne répondent pas pleinement aux besoins des employeurs. Selon 51 % d'entre eux, il y a un manque d'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en recrutement.

Une filière qui doit se (re)structurer

La filière textile en Bretagne doit renforcer son écosystème pour faire face aux difficultés de recrutement et aux enjeux de gestion des déchets. Selon les entreprises interrogées, cet écosystème est actuellement peu existant ou inexistant. Elles souhaitent donc développer des actions collectives transversales pour répondre aux principaux problèmes identifiés : les besoins en main-d'œuvre, le recyclage des déchets, les formations aux métiers de la filière et une meilleure connaissance des entreprises locales. Elles aimeraient également partager sur ces enjeux et mieux connaître les acteurs de la filière en Bretagne.

Source : Étude dans l'industrie textile, cuir et habillement en Bretagne 2022, réalisée par la CCI Bretagne en partenariat avec Mode Grand Ouest et le concours de la Région Bretagne.

Répartition de l'effectif salarié et des établissements de la filière textile par zones d'emploi

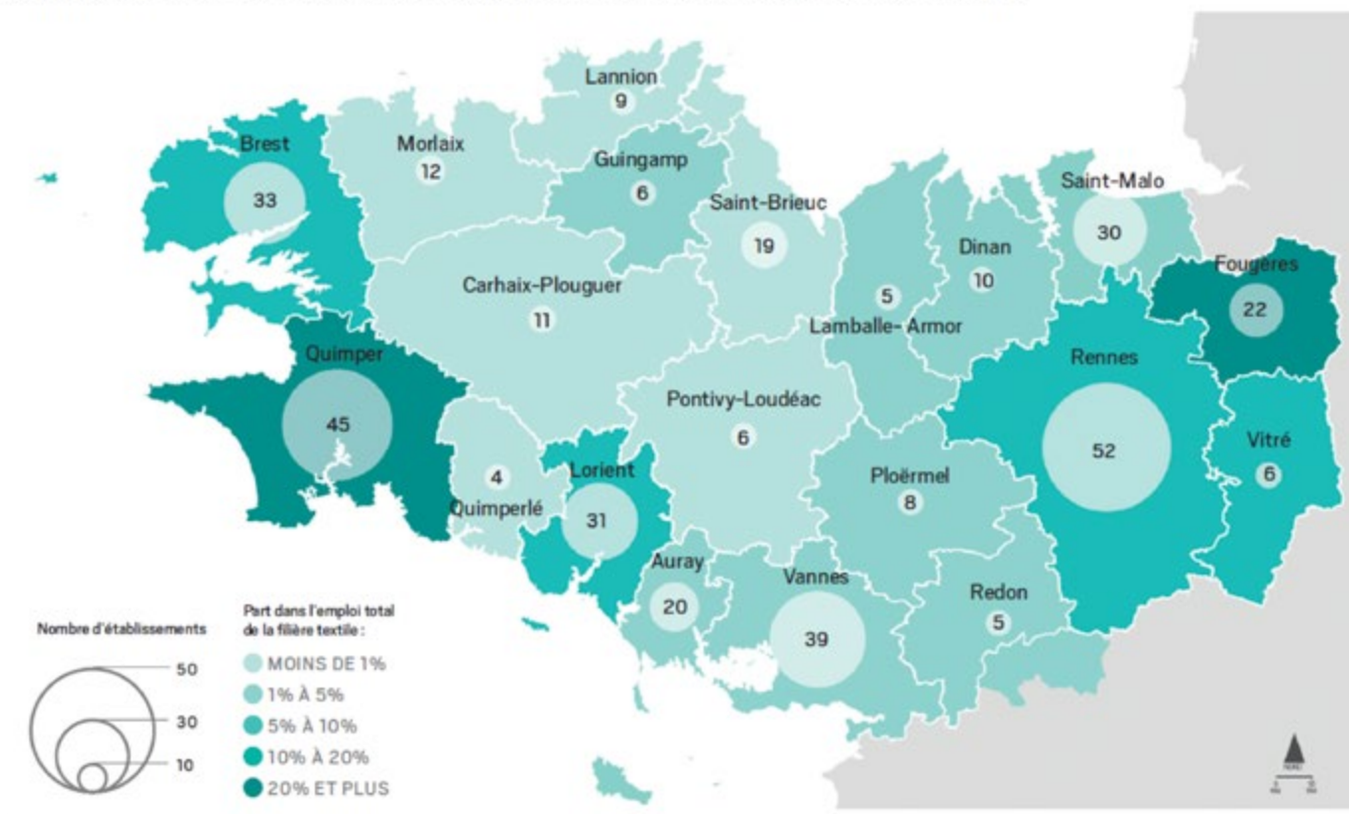

Source : IGPN, données CCI et Acoss Urssaf / Traitement : CCI Bretagne

L'industrie textile en Bretagne

1/3 des établissements de l'industrie de l'habillement est situé en Ille-et-Vilaine. Le département héberge aussi 43 % des acteurs économiques du cuir et de la chaussure. Pour la fabrication du textile, le Morbihan et le Finistère sont les premières terres d'accueil. 75 % des entreprises réalisent la totalité de leur production en Bretagne.

©DB-7Jours

Catherine Claudic, la maire du Village by CA du Morbihan, et les étudiants de la Digital School en pleine préparation de leur pitch

Accélérateur

Placer l'entreprise au centre du Village

Par Djamel Bentaleb

À **Vannes**, , le Village by CA du Morbihan accueille des porteurs de projets et optimise toutes les conditions de leurs réussites. Le Village est à la fois un espace de coworking, d'échanges de bonnes pratiques, de formations, de conseils, d'accompagnement, de mises en relation... Un environnement favorable et stimulant pour prendre un bon départ d'entrepreneur

Le hall d'entrée du Village by CA grouille de jeunes étudiants affairés. Ils ont tous investi l'élégant bâtiment de la zone d'activité du PIBS à Vannes pour découvrir la création d'entreprise. Plus d'une trentaine d'étudiants de la Digital School sont venus très tôt pour peaufiner leur pitch et trouver les bons mots, ceux qui convaincront notamment les vrais-faux investisseurs du jour sous le regard exigeant d'un startup manager bienveillant. Cette simulation *« Je fonde une entreprise »* connaît un très grand succès auprès des jeunes futurs entrepreneurs. *« L'idée est de les mettre très tôt dans la position du créateur d'entreprise, de se poser les bonnes questions et de travailler les argumentaires*, explique Catherine Claudic, maire du Village morbihannais. *Il est important de les sensibiliser à l'entrepreneuriat pour qu'ils n'aient pas de mauvaise surprise plus tard. »*

44 Villages en France et 5 à l'étranger

Entraîner, stimuler, accompagner... C'est toute la raison d'être du Village. Créées à Paris il y a 9 ans par le Crédit Agricole, les filiales des caisses régionales sont aujourd'hui 44 dans l'Hexagone. Le modèle

est tellement séduisant qu'il a même été exporté à l'étranger : l'Italie en compte 4 et le Luxembourg, une. Chaque *« habitant »* du Village peut même aller travailler dans n'importe lequel de ces bureaux. *« Depuis sa création, Le Village a accompagné plus de 1400 startups et reste le seul véritable accélérateur d'entreprises en Europe,* dit Catherine Claudic. *Avec Le Village et son réseau interentreprises d'innovation, les créateurs mettent toutes les chances de leur côté. Rappelons simplement que 90 % des startups non accompagnées échouent ! »*

Un réseau dédié à la création

Outre les locaux mis à disposition des jeunes entrepreneurs, Le Village du Morbihan offre la possibilité de bénéficier de l'accompagnement national de plus de 450 créateurs de startup estampillées *« Le Village »* et de plus de 730 entreprises partenaires. Dont 30 pour le seul Morbihan avec de grands noms comme Eureden, Norac, Yves Rocher… *« C'est un formidable réseau innovant et tout le monde y trouve son compte : les entreprises, les créateurs, les investisseurs et toutes les écoles supérieures…* se félicite la maire du Village. *Nous sommes vraiment au cœur de l'écosystème économique. »*

« Nous atteignons aujourd'hui un taux de réussite de 90 % »

Certes, le Crédit Agricole n'a pas lancé cette initiative par philanthropie, mais pour *« sentir le marché »*, chasser le talent, rester à l'affût des concurrences et attirer quelques clients. Pourtant, cette formule d'accompagnement semble parfaitement fonctionner : *« Nous avons déjà accompagné 46 porteurs de projets, tous domaines d'activités confondus, et nous atteignons aujourd'hui un taux de réussite de 90 %. C'est bien sûr le reflet de la qualité de notre accompagnement, mais aussi le résultat de notre processus de sélection. Et, dans ce domaine, nos partenaires sont également d'une très grande clairvoyance. »*

Très peu de tech

Le Village 56 compte aujourd'hui 17 porteurs de projets dans des domaines très différents, mais qui s'inscrivent tous dans l'air du temps. Citons par exemple Hädenn qui propose des produits de soin bio et locaux; Bini, des couverts en matériaux propres; Xéno, un tchatbot qui répond à 80 % des questions; Zalg, un aliment vert à base d'algues (récompensé au SIAL); AItenders qui aide à répondre à des appels d'offres… *« Les projets que nous accompagnons représentent vraiment les tendances du marché et il n'y a pas tant de tech que ça »*, constate Catherine Claudic.

Cyberdéfense et réemploi

L'économie circulaire est bien représentée avec Ty Waste (réemploi de matériel du bâtiment) et L'Équipage (réemploi de cuir de grandes marques). L'intelligence artificielle occupe une place de plus en plus importante et nous questionne réellement au point que nous avons organisé une conférence sur ce thème en septembre dernier. » Même si les chercheurs en cyberdéfense sont encore bien représentés dans Le Village, les porteurs de projets se concentrent principalement sur les services, en proposant une approche client différente. Et comme conclut Catherine Claudic : *« Nos futurs entrepreneurs ont vraiment de super idées! »*

Les différentes étapes de sélection des candidats

- Prérequis : Avoir créé son entreprise depuis au moins six mois
- Renseigner un dossier de candidature très détaillé
- Le comité de sélection passe au *« radar »* les candidats
- Mini entretien
- Première sélection sur dossier
- Entretien devant les dirigeants du Crédit Agricole et les principaux partenaires
- Pitch devant le comité de sélection et séance de questions/réponses

Dans l'amphithéâtre, les étudiants pitchent devant le startup manager

©DB-7Jours

Menuiserie aluminium

Nouvel **atelier de fabrication** pour Clarity Alu

Spécialisée dans la fabrication sur mesure de menuiseries aluminium près de **Hédé**, à destination des professionnels, Clarity Alu développe son savoir-faire pour les halls d'immeubles et les maisons passives.

Clarity Alu a été créée par Mikaël Loquen à Dingé en 2018, après 20 années d'expérience dans la menuiserie aluminium dans la région rennaise. L'entreprise fabrique en prêt à poser les menuiseries sur-mesure en aluminium, et en triple vitrage, pour maisons, maisons passives, bureaux, magasins, immeubles (portes, fenêtres, vérandas, baies coulissantes, pergolas, verrières, garde-corps, murs rideau…).

Pour faire face à une activité croissante, Clarity Alu vient d'emménager début 2022 dans un atelier flambant neuf en bordure de la 4 voies Rennes-Saint-Malo à Tinténiac. 600 m² de bâtiment avec l'acquisition de nouvelles machines : un centre d'usinage automatique, un pont roulant et une nouvelle scie aluminium grande longueur, jusqu'à 7 mètres, 100 % automatique.

« Ces investissements nous permettent de proposer des menuiseries de grandes dimensions, par exemple pour les halls d'immeubles, un marché que nous développons. Avec Clarity Alu, les professionnels peuvent aussi choisir la couleur puisque tout est fabriqué ici, à partir des barres d'alu qualitatives que nos fournisseurs allemands et belges Héroal et Aliplast, ainsi que notre fournisseur français Installux, nous livrent », explique Mikaël Loquen. *« Notre principal atout, ce sont les délais : 4 à 5 semaines nous suffisent pour produire les menuiseries d'une maison ou tout autre bâtiment, ce qui nous permet de livrer rapidement par rapport aux délais actuels des industriels ».*

Autre service rendu aux menuisiers : Clarity Alu s'adapte à toute taille de baies et fenêtres, et monte les vitrages sur ses châssis alu pour décharger les menuisiers. *« Je me déplace pour la prise de cotes, je conseille pour optimiser les projets selon la configuration sur place… »*. Ce nouveau bâtiment est aussi ouvert aux clients professionnels qui peuvent venir voir ou chercher les menuiseries qu'ils ont commandées.

Nouvelle adresse : Clarity Alu
Zone d'Activité Quilliou - 35190 Tinténiac

©DR

SPÉCIALISTE DU PRÊT À POSER
TOUT ALUMINIUM

PRÉFABRICATION/FABRICATION DE MENUISERIE ALUMINIUM

SPÉCIALISTE EN MENUISERIE TOUT ALUMINIUM LABELLISÉ PASSIVHAUS.
HALLS D'IMMEUBLES AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS.
CHÂSSIS COMPOSÉS GRANDES DIMENSIONS ET TOUTES FORMES.
FABRIQUÉS DANS NOS ATELIERS À TINTÉNIAC.

PASSIVE HOUSE CERTIFIER

PORTES
FENÊTRES
PORTES D'ENTRÉE
BAIES COULISSANTES
VÉRANDAS

PERGOLAS
VERRIÈRES
GARDE-CORPS
MURS RIDEAUX
.....

CONTACT@CLARITYALU.FR 02.23.22.16.64 06.88.51.69.36

WWW.CLARITYALU.FR CLARITYALU

QUILLOU 35190 TINTÉNIAC

DU LUNDI AU JEUDI : DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H
(VENDREDI FERMETURE À 16H)

SCANNEZ-MOI

Finances Publiques

Aides aux artisans touchés par la crise

Le directeur régional des Finances publiques, Hugues Bied-Charreton, dresse le panorama des dispositifs d'aide mis en place pour les entreprises touchées par la crise énergétique.

Quelle est la situation des artisans boulangers-pâtissiers et plus généralement des artisans ?

« La situation est très contrastée selon leur taille, leur niveau de trésorerie, le type et la temporalité du contrat qui les lie à leur fournisseur d'électricité. En dépit de multiples alertes, nous n'avons pas à ce stade été saisis de situations périlleuses, même si nous restons bien sûr vigilants pour pouvoir aider les artisans en difficulté. Il faut noter que les petites entreprises pour lesquelles la hausse des coûts de l'énergie est très problématique sont souvent celles qui étaient déjà en grosse difficulté avant la crise énergétique.

Nous constatons également que peu d'entreprises bretonnes (une centaine à ce jour) ont à ce stade demandé à bénéficier de l'aide du guichet « énergie ». Je précise à cet égard que le formulaire de demande de l'aide pour les mois de novembre et décembre 2022 sera mis en ligne à compter du 16 janvier sur impots.gouv.fr. Le formulaire pour les mois de janvier et février 2023 sera mis en ligne à la mi-mars prochain. »

Quelles sont les aides dont ils peuvent bénéficier ?

« Les petites entreprises de moins de 10 salariés et 2 M€ de CA bénéficient du bouclier tarifaire sur les tarifs réglementés, qui plafonne la hausse des factures à 15 %, pour autant qu'elles disposent d'un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA. À cet égard, il importe qu'elles vérifient que leur puissance est bien adaptée à leur niveau de consommation réelle.

Les autres petites entreprises peuvent cumuler le bénéfice de l'amortisseur (l'État prend à sa charge la moitié de la facture au-delà de 180 € le MWh) et l'aide du guichet « énergie » à laquelle elles ont droit si elles subissent une hausse de plus de 50 % de leur facture (hors TVA) par rapport à 2021 et que le coût de l'énergie représente plus de 3 % de leur chiffre d'affaires, même après application de l'amortisseur ; l'État prend alors à sa charge la moitié de la hausse de la facture. Au total, l'État prendra à sa charge jusqu'à 40 % des hausses tarifaires.

De plus, Bruno Le Maire a annoncé le 6 janvier que les fournisseurs d'électricité avaient accepté de garantir aux TPE (moins de 10 salariés et 2 M€ de CA) qui ne bénéficient pas du tarif réglementé qu'elles ne paieraient pas plus de 280 €/MWh d'électricité en moyenne en 2023. Ce dispositif est accessible aux TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022. Ce tarif maximum s'appréciera sur l'ensemble de l'année 2023 et s'appliquera avant l'intervention de l'amortisseur, lequel permettra par conséquent d'obtenir un tarif inférieur à 280 €/MWh.

Par ailleurs, les entreprises ayant des difficultés de trésorerie - et pas seulement les boulangers - du fait de la hausse des coûts de l'énergie peuvent demander aux services fiscaux un report de leurs échéances fiscales (hors TVA et reversement du prélèvement à la source), ceci sans aucune pénalité.

Je rappelle enfin que la TICFE a été mise au minimum communautaire, allégeant d'autant la facture d'électricité et que la moitié de la CVAE sera supprimée cette année. »

Les artisans se plaignent de la complexité des dispositifs d'aide

« Le tarif régulé et l'amortisseur seront directement calculés et appliqués par les fournisseurs d'énergie dès lors que les entreprises leur auront adressé, avant le 31 mars prochain, une simple déclaration sur l'honneur attestant de leur statut (TPE/PME). L'attestation pourra être téléchargée sur le site du fournisseur d'énergie, sur le site du ministère de la transition énergétique et sur le site impots.gouv.fr. Le tarif régulé et l'amortisseur s'appliqueront sur les factures établies à compter du début janvier.

Nous avons par ailleurs simplifié l'accès au guichet « énergie » sur impots.gouv.fr pour le régime plafonné à 4 M€ d'aide, en supprimant notamment les attestations par un tiers de confiance, en allégeant les pièces justificatives demandées et en supprimant la condition de baisse de l'EBE. Enfin, je rappelle que les artisans peuvent moduler à la baisse le montant de leurs acomptes contemporains d'impôt sur le revenu s'ils anticipent une baisse de leurs revenus cette année. »

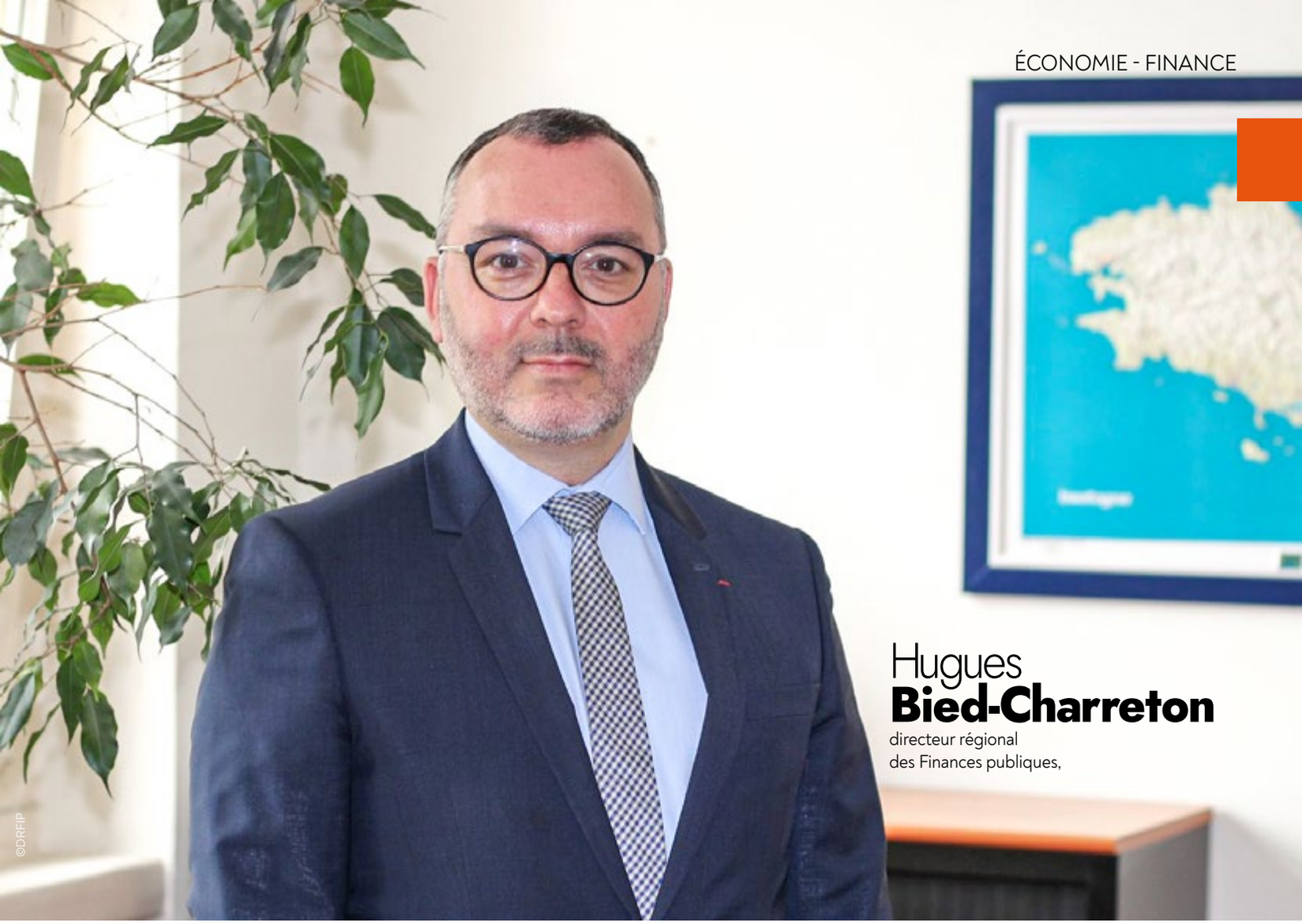

©DRFIP

Hugues
Bied-Charreton
directeur régional
des Finances publiques,

Comment peut-on mieux les accompagner ?
« Les entreprises peuvent obtenir des renseignements au 0806 000 245 et sur la messagerie sécurisée de leur espace professionnel sur impots.gouv.fr (en sélectionnant « je pose une question / j'ai une autre demande »). Nous avons également demandé dès le mois de décembre dernier aux experts-comptables et aux chambres de métiers et de l'artisanat de se mobiliser pour accompagner les entreprises dans leurs démarches et nous signaler toute difficulté.

Les petites entreprises doivent pouvoir aussi renégocier sans pénalités leurs contrats avec les fournisseurs d'énergie quand les tarifs s'écartent significativement du prix de référence de l'électricité publié régulièrement par la commission de régulation de l'énergie. Nous demandons aussi aux banques de faire preuve de bienveillance auprès de leurs clients confrontés à des difficultés de trésorerie temporaire, le temps que ces entreprises bénéficient des aides énergie.

J'ajoute qu'un simulateur sur le site impots.gouv.fr permettra très prochainement aux entreprises d'apprécier l'impact de l'ensemble des dispositifs d'aide limitant la hausse des coûts de l'énergie.

En cas de difficulté significative, les entreprises ne doivent pas hésiter à saisir les conseillers départementaux de sortie de crise placés auprès des directeurs départementaux des finances publiques qui les accompagneront vers les dispositifs d'aide les plus adaptés et qui pourront également apprécier les difficultés rencontrées auprès des fournisseurs d'énergie en lien avec les services de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et le commissaire aux restructurations industrielles.

Notre objectif est de ne laisser aucune entreprise sans réponse et sans appui, l'ensemble des services de l'État concernés et de nos partenaires étant mobilisés. »

Renseignements sur les dispositifs d'aide Gaz Electricité
Le Guide Energies disponible sur https://bretagne.dreets.gouv.fr/

Pour les questions d'ordre général sur le dispositif d'aide Gaz Électricité ou relatives aux modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide : 0 806 000 245.

Pour des questions plus spécifiques, possibilité de contacter les services instructeurs de la DGFiP via la messagerie sécurisée de votre espace professionnel sur impots.gouv.fr en sélectionnant « Je pose une autre question / J'ai une autre demande ». Ce message devra débuter par *« Aide Gaz Électricité »* pour en permettre un traitement rapide.

Saisir le conseiller départemental à la sortie de crise de votre département : annuaire sur https://www.economie.gouv.fr/mission-accompagnement-entreprises-sortie-crise#

Le goût du LU

XE

en Ille-et-Vilaine

Par Suzanne Bruneau

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le luxe se porte bien. Selon une étude Bain & Company*, le secteur des produits de luxe devrait connaître une hausse de 60 % d'ici 2030, atteignant une valeur estimée entre 540 et 580 milliards d'euros. Quelle part prend l'Ille-et-Vilaine dans cet écosystème ? Qui sont les acheteurs de ces produits hors du commun? Et qui sont ceux qui font vivre le luxe dans le département ?

*21e édition de l'étude Bain & Company sur le secteur du luxe à l'échelle mondiale, publiée en collaboration avec la Fondazione Altagamma, en novembre 2022.

SOMMAIRE

P 24 : Automobile, le luxe en piste
avec Christophe Le Guillou, Maserati Rennes et Erwan Riou, Porsche Rennes.

P 26 : Immobilier, le luxe à tous les étages
avec Yann Martin, Espaces Atypiques Rennes.

P 28 : La montée en gamme de l'hôtellerie
avec Florent Daniel, consultant, Armelle Lirzin, directrice d'hôtel et Bénédicte Quelavoine, office de tourisme.

P 30 : Ille-et-Vilaine, les mains du luxe
avec Les Ateliers de Vitré, la filière horlogerie du lycée Jean Jaurès, Confection du Coglais et Les Ateliers du sac.

[Automobile]

Le luxe en piste

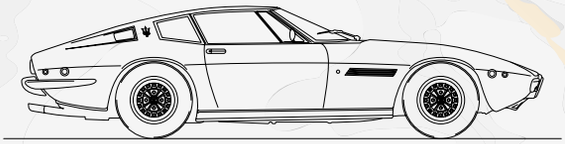

Maserati à Rennes, « La voiture la plus chère a été vendue 310 000€ »

Christophe **Le Guillou**

©DR

Ancien directeur général d'un groupe automobile, Christophe Le Guillou reprend sa première concession en 2012 à Monaco avant d'ouvrir la concession de Rennes en 2016, clin d'œil à ses origines malouines. *« Nous avons dès le début trouvé notre clientèle. Dans le Sud ou en Bretagne, les ventes sont globalement les mêmes. »* Pour s'offrir une Maserati, il faut compter entre 85 000 et 280 000 €. À Rennes, la transaction moyenne avoisine les 110 000 €. Le montant de la voiture la plus chère vendue à Rennes chez CLG Motors : 310 000 €. La concession enregistre 70 à 80 ventes de véhicules neufs par an, 100 ventes de véhicules d'occasion (Aston Martin, Bentley, Ferrari…). Dans le Sud-Est, *« les clients sont souvent plus âgés, nous avons un peu plus de retraités. Ici en Bretagne, il y a un tissu de chefs d'entreprise actifs. Des Rennais, mais aussi des gens du Morbihan, de toute la Bretagne, de la Mayenne également. »* Pour ce patron, le comparatif est aisé puisqu'en plus de ses centres de Monaco et Rennes, il est aussi implanté à Menton et à Antibes-Fréjus. *« 25 à 30 % des Maserati vendues en France le sont par une de nos concessions. »*

©DR

©DR

Erwan
Riou

Porsche à Rennes, « Une journée offerte au Porsche Expérience Center » pour tout achat

Cette concession officielle de la marque allemande, qui compte 40 sites en France, vend 150 voitures par an. *« Les voitures électrifiées, que ce soient des hybrides ou des tout électrique, représentent 3/4 des ventes »* détaille Erwan Riou, directeur du centre rennais. *« Nos clients sont en majorité des chefs d'entreprise, de PME et PMI locales, en activité, quinquagénaires. »* Prix neufs et d'occasion: 60 000 à 300 000 €. Transaction la plus élevée : « plus de 300 000 euros ». Entre la commande et la livraison du véhicule, les clients se voient offrir une journée au Porsche Expérience Center, au Mans, pour tester la voiture commandée sur circuit. *« Une expérience unique avec des exercices techniques qu'ils ne feront qu'une fois dans leur vie ».*

[Immobilier]

Le luxe à tous les étages ?

©DR

Entretien avec Yann Martin,
Responsable commercial Espaces Atypiques de Rennes.

Peut-on parler d'un marché du luxe en Ille-et-Vilaine ?
Y.M : Oui, il y a de grosses propriétés où l'on peut atteindre des sommets aux quatre coins du département. Pas seulement à Rennes et sur le littoral. Aussi à Fougères, Vitré ou au sud. À Bourgbarré, nous avons vendu récemment une maison avec une piscine de 100 m² dans le salon pour 1,8 M€. Le marché de l'immobilier de luxe est préservé.

Quel est le profil des acquéreurs sur des biens de ce type ?
Y.M : Pour des maisons très haut de gamme et luxe, la clientèle est extérieure au département, principalement d'Île-de-France. Souvent proche de la retraite, en télétravail, elle cherche une ville moyenne avec des services de proximité pour établir sa résidence. Pour les propriétés avec des terres, type manoirs ou petits châteaux, le profil est toujours le même : des locaux, chefs d'entreprise, 50-60 ans, qui achètent pour leur résidence principale.

L'appartement le plus cher de Rennes est disponible

7 pièces, 242 m², une terrasse avec piscine… L'appartement le plus cher de la ville est à vendre pour 2 559 000 €, au sommet de l'ensemble *« Inside »* situé sur le mail François Mitterand. Antoine Botrel, directeur Bretagne de Lamotte qui gère le programme, décrit pour ce type de biens *« une clientèle qui a souvent recours aux compétences de [son] propre architecte d'intérieur. L'objectif étant de pouvoir habiter un bien qui soit complètement personnalisé, meublé, le jour de l'emménagement. »*

©DR

©Espaces Atypiques

Rennes offre-t-elle des biens de luxe ?
Y.M : Dans Rennes, en appartement ou maison de luxe, il y a peu de chose à vendre. À proximité du Thabor, il y a des maisons d'architecte. Quartier Sacré-Cœur, on trouve des maisons des années 1930 avec des prix entre 1,5 M€ et 2,5 M€.

Et sur la Côte d'Émeraude ?
Y.M : Les communes les plus chères sont Saint-Lunaire et Saint-Briac, il y a rarement un bien disponible. À Saint-Malo, les prix remontent. Les maisons des quartiers de Rothéneuf, Courtoiville ou sur le Sillon coûtent aussi cher qu'à Dinard. Dans certains secteurs, il y a une maison qui se vend tous les 10 ans donc pour les acheteurs le prix n'est pas un frein.

La transaction la plus élevée des dernières années ?
Y.M : Une maison du début du XXe siècle, vendue 4,8 M€, dans un secteur très prisé de Saint-Malo. Pour de tels achats, les acheteurs ont souvent des origines bretonnes ou de la famille dans la région et cherchent un pied à terre. Ils sont à la tête de gros business à l'international. Les paiements sont cash.

La possibilité d'une île… à 5 millions d'euros

Pierre Kosciusko-Morizet, fondateur de PriceMinister, est propriétaire de l'île des Rimains au large de Cancale. Il l'a achetée à la famille Poilâne. On parle d'un montant supérieur à 5 millions d'euros. Le fort abrite une piscine, un héliport et un parc.

[Hôtellerie-restauration]

La montée en gamme

De l'ouverture du Balthazar Hôtel & Spa à Rennes en 2014, à celle du Mama Shelter en 2023, l'hôtellerie de luxe en Ille-et-Vilaine a fait sa mue.

©DR

Florent **Daniel**
Senior Manager du cabinet In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

« Nous constatons clairement une montée en gamme des actifs en Ille-et-Vilaine. Les clients veulent une hôtellerie de centre-ville ou de littoral. Des sites à forte pression immobilière. À Rennes, la pression immobilière a augmenté ces 10-15 dernières années. Quand un immeuble est vendu, l'hôtellerie est en compétition avec des logements ou des bureaux. Donc l'équation économique s'impose. En 2012, il y avait 40 chambres haut de gamme / luxe à Rennes, il y en a aujourd'hui 133, soit +233 %. »

©DR

Armelle **Lirzin**
directrice de l'hôtel EssenCiel, Domaine du Château des Pères, à Piré-Chancé

« L'hôtel a ouvert en septembre 2022. Il est en cours de classement. Nous visons les quatre étoiles. En Bretagne, il n'y a pas tant d'hôtels 4 ou 5 étoiles, il y a des places à prendre. Pour le moment, nous avons une clientèle régionale, voire locale. L'hôtel était attendu, la demande était là. C'est une destination en soi. On ne vient pas à l'hôtel parce qu'on est à Piré, on vient à Piré parce qu'on vient à l'hôtel EssenCiel. »

©DR

©Office de Tourisme Dinard Côte d'Émeraude

Bénédicte
Quelavoine
Office de tourisme
Dinard Côte d'Émeraude

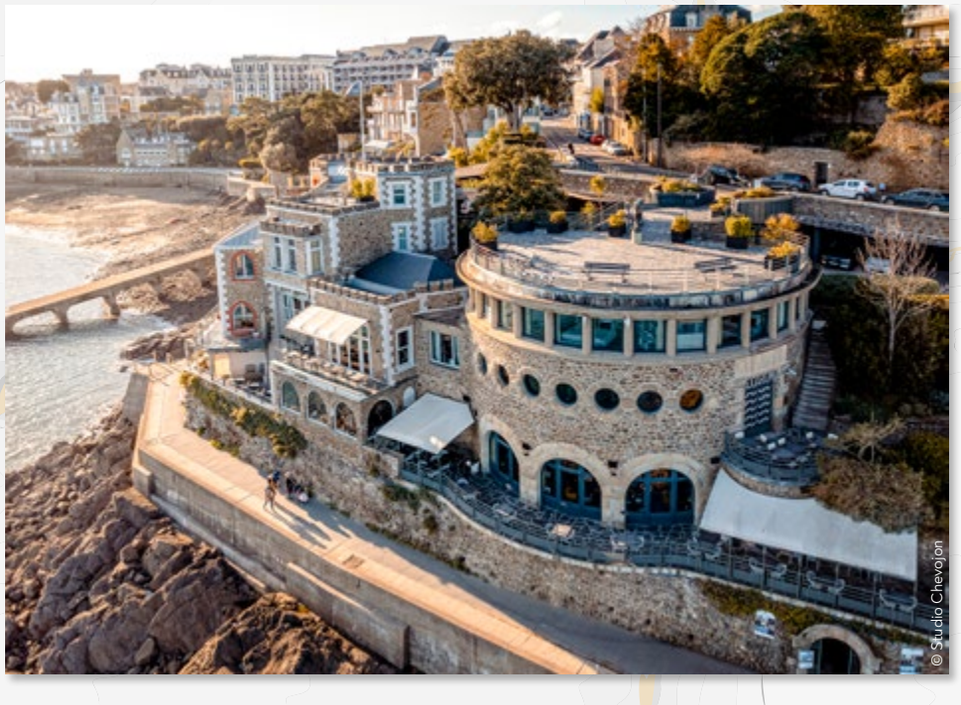

© Studio Chevojon

« Nous pouvons affirmer une montée en gamme dans le secteur. En effet, sur les huit communes que nous représentons, nous trouvons deux hôtels 5 étoiles et trois hôtels 4 étoiles. Le Restaurant Le Pourquoi Pas est distingué par deux toques Gault et Millau et une étoile au Guide Michelin. Au-delà des étoiles, de nombreux établissements ont été, ou sont régulièrement, rénovés (Grand Hôtel, Eméria, La Vallée, Le Nessay, Ombelle...) afin de toujours pouvoir proposer les meilleurs services et le meilleur confort aux clients. »

©DR

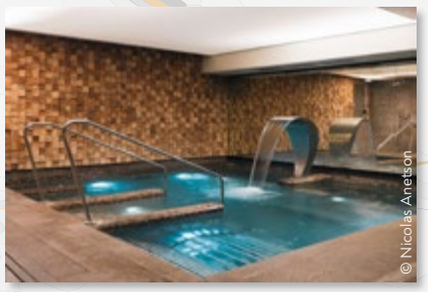

© Nicolas Anetson

©Gilles Trillard

Certes il y a les hôtels et les spas, mais n'oublions pas les restaurants étoilés* d'Ille-et-Vilaine qui raviront les épicuriens

Deux étoiles au Guide Michelin :
Le Coquillage, Hugo Roellinger, Saint-Méloir-des-Ondes
Une étoile au Guide Michelin :
IMA, Julien Lemarié, Rennes
Racines, Virginie Giboire, Rennes
Holen, Tugdual Debéthune, Rennes
Le Saison, Ronan Kervarrec, Saint-Grégoire
L'Auberge du pont d'Acigné, Sylvain Guillemot, Noyal-sur-Vilaine
Le Saint-Placide, Luc Mobihan, Saint-Malo
La Table Breizh Café, Raphaël Fumio Kudaka, Cancale
Le Pourquoi Pas, Julien Hennote, Dinard

**Le palmarès 2023 du guide Michelin sera dévoilé à Strasbourg, le 6 mars.*

[Manufacture]

Les mains du luxe

Maroquinerie, couture, horlogerie...
En Ille-et-Vilaine, femmes et hommes mettent en œuvre leur savoir-faire pour réaliser des objets de luxe.

Les Ateliers de Vitré, à fleur de cuir depuis 70 ans

Maroquinerie renommée, Les Ateliers de Vitré fabriquent pour le compte de grandes maisons de luxe françaises. Forts d'un savoir-faire septuagénaire -l'entreprise a été créée en 1951 par Louise et Louis Texier- les ateliers confectionnent de bout en bout des sacs en cuir. *« De la qualification du cuir au montage du sac, en passant par la coupe et la préparation des composants »*, détaille le directeur général, Joris Toulet. L'entreprise a créé sa propre école de formation, *« notre bras armé pour développer le savoir-faire de nos maroquiniers »*. Des artisans qui sont au nombre de 150 à ce jour. Propriété du groupe français Renaissance Luxury depuis 2015, la maroquinerie a investi 2 millions d'euros ces deux dernières années, soutenue par l'État à hauteur de 750 000 € dans le cadre du plan de relance. Une stratégie qui semble avoir porté ses fruits. *« Nous connaissons une belle croissance. En 4 ans, nos effectifs ont doublé. »* Si 2023 s'annonce être *« une année de stabilité »*, l'entreprise ne cache pas ses envies de développement : *« À horizon 2025, nous espérons compter plus de 200 maroquiniers »*.

©Atelier de Vitré

Joris **Toulet**

©Atelier de Vitré

©DR

Maillots de luxe aux Portes du Coglais

La société Confection du Coglais est façonnier de maillots de bain pour les maisons de luxe. La marque Eres, dans le giron du groupe Chanel, est un des clients historiques. Les ateliers produisent pour d'autres grands noms du luxe, mais motus et bouche cousue, confidentialité oblige. L'atelier se situe au nord du département, aux Portes du Coglais. Son patron? Un dirigeant de 34 ans, Matthieu Coquelin, qui a repris les rênes de son père. À sa création, il y a 43 ans, l'entreprise a bénéficié du savoir-faire ancré dans le Pays de Fougères (couture, chaussures, maroquinerie). À la tête d'une entité de 51 salariés en Ille-et-Vilaine, Matthieu Coquelin dirige aussi un atelier à Kervignac (56), Atlantis Couture.

La plus ancienne filière d'enseignement de l'horlogerie de France est à Rennes

Rennes abrite la plus ancienne filière horlogerie de l'enseignement public de France. Créée en 1948, au lycée Jean Jaurès. *« Il y avait des compétences particulières en micro-mécanique dans le bassin rennais »*, rappelle le proviseur Dominique Thoumyre. L'établissement a depuis noué des partenariats avec Rolex et le groupe Richemont, qui réunit des maisons comme Jeager-Lecoultre ou Cartier. Richard Mille parraine la filière. Le patron de la marque horlogère éponyme est propriétaire depuis 2002 du château de Monbouan, à Moulins, près de Rennes.

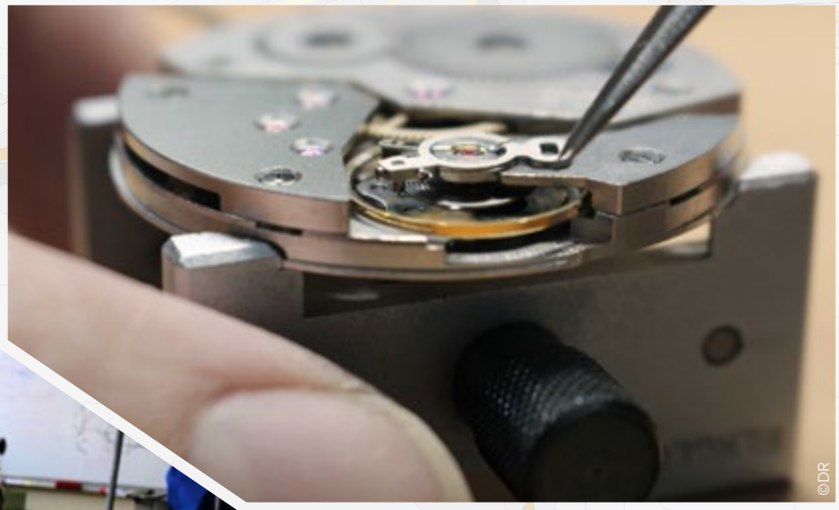

Avec Ateliers Agis, le luxe est dans le sac (en papier)

Ateliers Agis, une PME rennaise de 40 salariés, s'est lancé fin 2021 à l'assaut du shopping bag de luxe en misant sur le made in France avec la marque Les Ateliers du sac. Il aura fallu deux années de R&D pour développer l'outil de production. En 2022, l'entreprise, dirigée par Cyril-Alexandre Blanc, a dépassé le million de sacs produits. L'objectif pour 2023 est de 5 millions. Jaguar Land Rover, KVD (groupe LVMH), Barnes, l'Opéra de Monte-Carlo, des domaines viticoles ou encore la station Courchevel ont déjà fait confiance au savoir-faire bretillien. Et la marque ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin dans sa conquête de clients du luxe.

Logement Ce qui change en 2023

Par Me Corinne Rimasson, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine.

Interdiction de location des passoires thermiques, suppression de la taxe d'habitation, nouveau Pinel, l'actualité pour le secteur de l'immobilier sera dense en 2023. Le point sur les nouveautés avec Maître Corinne Rimasson, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine.

À chaque début d'année, ses changements. 2023 en annonce de nombreux en matière de logement, avec l'annonce des nouvelles lois, réformes, et autres règlements. Que vous soyez propriétaire ou locataire, voici ce qu'il faut retenir.

Interdiction de location pour les logements énergivores

À compter du 1er janvier 2023, la loi Énergie et Climat entre en application sur le critère de la performance énergétique des logements. Les plus énergivores consommant plus de 450 kWh d'énergie finale par m² et par an sont désormais interdits à la mise en location. Pour être considéré comme un logement décent, il vous faudra alors entamer des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer votre diagnostic de performance énergétique (DPE).

Cette mesure s'applique uniquement aux baux conclus ou renouvelés au 1er janvier 2023.

Cette nouvelle réglementation s'accompagne par une modification de la présentation des DPE. La consommation en kwh/m²/an en énergie finale, et plus seulement la consommation en kwh/m²/an en énergie primaire, doit désormais être affichée en première page. La contrainte d'interdiction de louer est ainsi plus lisible par les propriétaires.

Les objectifs à travers cette interdiction sont avant tout de protéger les locataires contre des factures d'énergie trop élevées, d'inciter les propriétaires à faire des travaux de rénovation énergétique, mais aussi, à une plus grande échelle, de réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays. En France, on recense 4 % de passoires thermiques, soit 90 000 logements dont 70 000 logements privés et 20 000 dans le parc social.

À noter

A partir de 2025, la totalité des logements classés « *G* » sera concernée par cette interdiction de mise à la location. Les logements classés F le seront en 2028. Enfin, les logements notés E en 2034.

Classes énergétiques en vigueur pour les DPE

Classe énergétique	Seuils du DPE
A	Moins de 70 kWh/m²/an et de 6 kg CO_2/m²/an
B	De 70 à 110 kWh/m²/an et de 6 à 11 kg CO_2/m²/an
C	De 110 à 180 kWh/m²/an et de 11 à 30 kg CO_2/m²/an
D	De 180 à 250 kWh/m²/an et de 30 à 50 kg CO_2/m²/an
E	De 250 à 330 kWh/m²/an et de 50 à 70 kg CO_2/m²/an
F	De 330 à 420 kWh/m²/an et de 70 à 100 kg CO_2/m²/an
G	Plus de 420 kWh/m²/an et plus de 100 kg CO_2/m²/an

Source : ministère de la Transition écologique

Les DPE réalisés avant 2018 ne seront plus valables en 2023

Depuis le 1er juillet 2021, le contenu du diagnostic de performance énergétique est modifié pour devenir opposable.

Afin d'organiser la transition entre la période ancienne et l'entrée en vigueur du DPE *« nouveau »*, il est prévu des dispositions spécifiques afin de réduire la durée de validité des diagnostics *« anciens »*.

Ainsi, les diagnostics réalisés avant le 31 décembre 2017 ne seront plus valables après le 31 décembre 2022.

Un nouvel audit énergétique obligatoire

Dès le 1er avril 2023, les logements classés F ou G par le diagnostic de performance énergétique (DPE), voient un nouvel audit s'appliquer à eux, afin d'améliorer la connaissance de l'acquéreur sur les travaux à effectuer. Cet audit devra être transmis à l'acquéreur et fait partie des diagnostics obligatoires pour les ventes. Il formule des propositions de travaux en une ou plusieurs étapes afin que le logement passe de *« passoire thermique »* à un logement classé C. Il devra être remis à l'acquéreur dès la visite du bien, et sera donc obligatoire en amont de la mise en vente comme un DPE. Il devra obligatoirement être annexé à la promesse de vente. Il n'engendre aucune contrainte, autre que d'en payer le coût, puisqu'il a un caractère purement informatif. L'objectif est de permettre à l'acquéreur d'intégrer à son budget les travaux qui devront obligatoirement être réalisés si le bien est destiné à être loué.

Cet audit contient un diagnostic du bien (thermique et géométrique, chauffage, production d'eau chaude, ventilation, climatisation éventuelle, éclairage), une estimation de la performance du bâtiment, en fonction du DPE et des préconisations de travaux. Il doit être réalisé par un professionnel qualifié, assuré en responsabilité spécialement pour cette activité. Veillez donc à bien anticiper cette nouvelle norme pour avoir l'audit en votre possession au moment de la mise en vente de votre bien.

Augmentation de MaPrimeRénov'

Toujours dans le domaine de l'énergie, dans un contexte de crise énergétique et pour inciter les foyers à réduire leur consommation, le gouvernement a décidé de renforcer les aides accordées dans le cadre MaPrimeRénov'. Les plafonds des travaux pouvant être financés par les dispositifs seront revalorisés au 1er février 2023. De même pour les plafonds de ressources qui seront, eux aussi, revus à la hausse face à l'inflation.

Me Corinne **Rimasson**

©Corinne Targosz - Photo Graphiste

Notez toutefois que depuis le 1er janvier, les subventions pour l'achat de chaudières à gaz ne sont plus prises en compte.

Le saviez-vous ?

MaPrimeRénov', c'est la principale subvention publique destinée à améliorer les performances énergétiques des logements. En 2023, l'État prévoit d'allouer 2,5 milliards d'euros de subventions aux Français effectuant des travaux de rénovation.

Un carnet d'information pour la construction ou la rénovation d'un logement

À compter du 1er janvier 2023, les propriétaires devront établir un carnet d'information du logement lors de la construction d'un logement ou à l'occasion de la réalisation de travaux de rénovation d'un logement existant ayant une incidence significative sur sa performance énergétique. Ce dispositif rattache l'obligation de tenue du carnet d'information du logement à l'accompagnement des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement ainsi que l'installation d'équipements de contrôle et de gestion active de l'énergie.

Entrée en vigueur du Pinel +

La loi Pinel est prolongée jusqu'en 2024 afin que les investisseurs participent au développement du parc locatif neuf. Toutefois, le dispositif évolue. Pour bénéficier des taux pleins de la réduction d'impôt (dit Pinel +), les logements doivent respecter un niveau de qualité, en particulier en matière de performance énergétique et environnementale, supérieur à la réglementation.

Si vous investissez dans un logement neuf au 1er janvier 2023, le Pinel +, aussi appelé super Pinel, s'appliquera automatiquement. Ce nouveau dispositif sera plus exigeant en termes de confort et de normes énergétiques, mais son avantage majeur réside dans l'importante réduction d'impôt qu'il propose. Vous pourrez bénéficier d'un abattement fiscal allant jusqu'à 21 % du prix du bien, dans l'hypothèse où vous vous engagez à le louer pendant 12 ans. Le taux dépend bien sûr de la durée de votre engagement.

Le regard de Me Corinne Rimasson

Investir dans le neuf offre de nombreux avantages. Vous être propriétaire d'un bien durable à faible impact environnemental, qui ne nécessitera pas de travaux sur le court et moyen terme. L'investissement locatif représente également une opportunité de vous construire un patrimoine rentable et de participer au développement de l'offre immobilière. Enfin, vous bénéficiez d'avantages fiscaux telles que l'exonération de la taxe foncière les deux premières années, et une réduction fiscale proportionnelle à la durée d'engagement de mise en location de votre bien. N'hésitez pas à consulter votre notaire qui saura vous conseiller sur les meilleurs choix d'investissement à faire, en fonction de votre situation.

Suppression de la taxe habitation sur la résidence principale

Annoncée et attendue depuis plusieurs années, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales concernera tous les Français en 2023. La taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires.

Prolongation du bouclier tarifaire énergie

Le bouclier tarifaire mis en place en 2021 pour le gaz et l'électricité est reconduit jusqu'au 30 juin 2023. Cette prolongation a pour but de pallier la forte hausse des prix de l'énergie auprès des ménages et des petites entreprises.

Ainsi, la hausse des tarifs n'excédera pas les 15 % pour le gaz, comme pour l'électricité à compter du 1er février 2023.

Attendez-vous tout de même à une augmentation moyenne de vos factures de 35 € si vous vous chauffez au gaz et de 20 € si vous vous chauffez à l'électricité.

Maintien du bouclier loyers jusqu'à l'été

Jusqu'au 30 juin 2023, les hausses de loyers sont plafonnées à 3,5%. Cette mesure vise à limiter l'impact de l'inflation afin que les ménages puissent prévoir leurs dépenses liées à leur logement.

Prenez date !

Après deux années d'emballement, le bilan de l'activité immobilière pour 2022 reste élevé sur le département. Les notaires constatent toutefois une diminution des volumes de transactions depuis quelques mois : -13,9 % entre le troisième trimestre 2021 et 2022.

La Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine donne rendez-vous aux professionnels de l'immobilier le 25 janvier à 18h pour une conférence *« Le logement : notre affaire à tous »*. Contexte économique, tendances et prix de l'immobilier seront présentés par les notaires et experts du territoire.

Photo Flash sur les lavomatiques

Tanguy Carrée a fait le tour des laveries automatiques de **Rennes**. Il en ressort une série de clichés aux ambiances déjantées exposée au centre 4bis jusqu'au 27 janvier.

Le moins que l'on puisse dire c'est que Tanguy Carrée ne manque pas d'un tour dans son sac.

Champion de France Junior de Canoë-Kayak, réalisateur de clips, entrepreneur et photographe… Pour son projet Washing Lights, ce slasheur de 25 ans a fait des laveries automatiques de la ville ses muses. *« Le lavomatique est un monde merveilleux. C'est un endroit magique où les vêtements arrivent sales et repartent propres. Un endroit où les odeurs de lessives et la chaleur des tours-minute débordent dans la rue »*, déroule Tanguy Carrée. Huit laveries, huit ambiances. *« Chaque photographie est une histoire nouvelle. Elle possède son univers, son récit et sa chronologie. »*

Les clichés projettent hors du temps, quelque part entre les années 1970 et la science-fiction. Pour poser, l'artiste a fait appel à des modèles professionnels et au groupe de rock alternatif *« Hush! Noise »*. Même ses grands-parents se sont prêtés au jeu. *« Ils ont accepté et c'était très drôle à faire »*.

Exposition photo Washing Lights à découvrir du 4 au 27 janvier 2023 au 4bis, Cour des Alliés à Rennes

Site web : tanguycarree.com

Rue de Brest

Terres de Nataé
Un sanctuaire pour espèces menacées

Par Djamel Bentaleb

L'ancien zoo de **Pont-Scorff** a réouvert ses portes en juin dernier après des années d'errements et une reprise malheureuse. Aujourd'hui géré par une toute nouvelle équipe, le zoo est devenu un parc animalier avec un projet prioritaire de sauvegarde. Son objectif n'est plus de transformer les animaux sauvages en attractions touristiques, mais de leur offrir un refuge qui leur permette à terme de préserver leur espèce.

©Olivier Poulain

Le zoo de Pont-Scorff est mort ! Vive les Terres de Nataé ! 30 enclos modernisés, plusieurs bâtiments neufs pour les visiteurs, remplacement de toutes les filtrations pour les bassins, 1,5 km de nouvelles canalisations pour l'assainissement, 3 km de garde-corps, 15 000 m² d'enduit et de peinture, augmentation de la puissance électrique, réfection de 12 000 m² de voirie… En moins de neuf mois de travaux, la nouvelle équipe en charge du parc animalier a transformé 60 % de l'ancien zoo datant de 1973. Une véritable renaissance pour un refuge animalier qui, au fil des ans, avait perdu le sens de sa mission.

Plus une affaire commerciale, mais un sanctuaire

Avec la nouvelle direction, le parc semble se remettre sur la piste. L'équipe s'est remonté les manches comme un seul homme et la trentaine de salariés s'enthousiasme à l'idée de se mettre au service des animaux hébergés. Car c'est là que réside la particularité du projet du repreneur, Sébastien Musset. Il a fait mouche au tribunal de commerce quand il a annoncé que le zoo ne serait plus une affaire commerciale, mais un sanctuaire pour espèces menacées. « *Notre priorité, c'est l'animal*, répète-t-il aujourd'hui fièrement. *Depuis 2012, il n'y avait plus de vétérinaire animaux sauvages, pas de plan de vaccination, pas de fiches d'alimentation… Les animaux étaient un peu livrés à eux-mêmes. Il a fallu par exemple que l'on rééduque l'ours à lunettes, car il ne mangeait que du sucré. Ses soigneurs ont cédé à ses caprices par facilité ou désenchantement… Aujourd'hui il faut rattraper les erreurs du passé et mener à bien notre projet.* »

L'amour des animaux

Mais d'où sort Sébastien Musset, l'homme providentiel, du moins pour les 400 animaux qui peuplent le domaine de Kerruisseau ? L'homme, plutôt vif d'esprit, a fait toute sa carrière dans la finance jusqu'à devenir directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne. Mais à l'approche de la quarantaine et après un long Covid, Sébastien se pose la question d'une reconversion. « *Je voulais être utile à quelque chose, m'engager, et j'ai pensé à me présenter aux municipales*, se souvient-il. *Mais quand un ami m'envoie un article évoquant les difficultés de Pont-Scorff, mes premières pensées vont aux animaux. Je les aime depuis toujours et j'ai même eu un kangourou dans mon jardin. Mon père me disait des fois que je finirais par gérer un zoo.* »

©Julien Dujardin

« Ici, pas de spectacle d'animaux savants.
On est là pour protéger les espèces pas pour jouer avec ! »

©DB-7jours

Sébastien **Musset**
PD-G
Terres de Nataé

Environ 7 millions d'euros investis

Passionné également par les jeux de gestion (Zoo Tycoon ou Sim City), Sébastien se lance passionnément dans l'aventure. Il construit patiemment un projet à la fois ambitieux et sérieux et se donne les moyens de le réaliser. Il prend sur ses deniers personnels, sollicite son réseau et trouve des partenaires privés et institutionnels. Au total, c'est environ 7 millions d'euros qui seront nécessaires à la renaissance du parc. Bien sûr sa personnalité et sa fougue comptent pour beaucoup dans les soutiens qu'il reçoit. Mais c'est son projet qui a vraiment séduit.

Protéger exclusivement les espèces menacées

« Ici, pas de spectacle d'animaux savants, revendique le PD-G. *On est là pour protéger les espèces pas pour jouer avec ! »* Et c'est là que réside toute l'originalité des Terres de Nataé. Ce n'est plus un zoo. Le parc n'achètera plus ni ne vendra d'espèces, les animaux déambuleront dans leur volière à leur guise et seules les espèces menacées à travers le monde seront hébergées. Les Terres de Nataé ont aujourd'hui pour mission de protéger exclusivement les espèces menacées selon le classement de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature (UICN). Le parc accueille donc les animaux considérés, au moins, comme *« vulnérables »* (niveau 3 sur une échelle qui en compte 7). *« Si l'espèce redescend au niveau 2, nous la remettrons immédiatement en liberté*, s'engage Sébastien Musset. *Notre but n'est pas de les maintenir en captivité, mais de participer à la préservation de la biodiversité. Et les visiteurs l'ont parfaitement compris et apprécient. »*

Effectivement, le bouche-à-oreille fonctionne parfaitement. En six mois, plus de 100 000 visiteurs ont arpenté le site et fait des retours élogieux. Et les projets du parc devraient continuer à faire battre le cœur des amoureux des animaux. Notamment via un nouveau partenariat avec l'association Le Graal, engagée à sauver des animaux de laboratoire. Quatre macaques crabiers ont ainsi récemment échappé à l'euthanasie pour trouver refuge aux Terres de Nataé.

À la rencontre de l
avec les Amis du Musée d

Par Gwénaëlle de Carné

Le Musée des Beaux-Arts de **Rennes** conserve des œuvres inestimables signées des plus grands maîtres de la peinture européenne sur lesquelles les Amis du Musée veillent scrupuleusement.

Des tableaux tous plus beaux les uns que les autres : *Persée délivrant Andromède* de Véronèse, *La chasse au tigre de Rubens,* toute de fougue et d'élan, *Le Nouveau-né* de Georges de La Tour, propice à la contemplation, l'émouvante *Descente de croix* de Le Brun, premier peintre de Louis XIV, les charmantes natures mortes de Chardin, *Les Périssoires* de Caillebotte, *Les Baigneuses* de Picasso, des toiles d'Olivier Debré et de Nicolas de Staël… Sans oublier des dessins uniques de Botticelli, Léonard de Vinci, Michel-Ange… Des collections d'archéologie égyptienne et gréco-romaine et l'extraordinaire cabinet de curiosités du président de Robien. Pour faire vivre et animer le musée dirigé par Jean-Roch Bouiller, des conservateurs érudits et passionnés. Voilà bien des raisons de rejoindre la Société des Amis du Musée pour former son regard et tisser des liens d'amitié.

Participer au rayonnement du musée

Fondée en 1952 à l'initiative de Marie Berhaut et présidée depuis octobre 2021 par Pierre Derrien qui a succédé à Sylvie Blottière-Derrien, la Société des Amis du Musée des Beaux-Arts de Rennes contribue au rayonnement du musée, à l'enrichissement de ses collections, à la restauration d'œuvres d'art, et propose conférences et

Véronèse Persée délivrant Andromède (16e)

’art et de la beauté
es Beaux-Arts de Rennes

voyages. Pierre Derrien a pu approfondir sa réflexion sur la relation entre politique, société et culture. Il entend trouver de nouvelles formes d’action pour toucher les jeunes générations. Si l’accès des collections permanentes est gratuit pour tous, les Amis du Musée ont le privilège d’être invités à l’inauguration des expositions temporaires (gratuites pour eux) et à des visites commentées par les conservateurs. En 2022, ils ont pu découvrir en avant-première l’exposition "Rennes, 1922, la ville et ses artistes de la Belle époque aux années folles", les illustrations d’André Devambez, le modèle réduit en bronze de la statue de Louis XIV acquise grâce au mécénat de NORAC, les peintures cubaines de l’exposition "Tout le poids d’une île" visibles jusqu’au 2 avril 2023.

Modèle réduit
de la statue de Louis XIV,
bronze, 94 cm,
après 1689

Mécénat

Le mécénat des Amis du Musée s’inscrit dans la politique d’acquisition des conservateurs. Ces dernières années, ils ont fait don d’œuvres de Coypel, Heemsckerck, Meynier, Coignet, Pellerin, Folmer, Nemours, Molnar, Asse, Traquandi, Le Groumellec, Pariente, Cieslarczyk, Zöderer qui ont donné lieu en 2017 à une exposition assortie d’un catalogue. En 2019, ils ont contribué à la nouvelle édition du guide des collections.

Voyages et conférences

Les voyages et les conférences forment le regard : découverte des musées (visite en 2022 de l’exposition "L’art du paraître au 18e siècle" au Musée des Arts de Nantes, du nouveau Musée Mathurin Méheut à Lamballe, de la collégiale Notre-Dame de Lamballe (vitraux de Geneviève Asse et Olivier Debré, deux artistes exposés au musée)… conférences en lien avec les expositions du musée. Depuis la pandémie, les Amis du Musée ont été privés de voyages en Europe… Mais ce n’est que partie remise ! Et tous attendent de pouvoir à nouveau vivre dans le partage et l’amitié des moments d’exception à la rencontre de l’art et de la beauté !

Société des Amis du Musée des Beaux-Arts de Rennes, 20 quai Emile Zola 35000 RENNES. Tel : 02 23 62 17 53. Adhésion : 22 €.

Guide des collections du Musée des Beaux-Arts de Rennes (2019). Prix : 18 €.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1er janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE NOUVELLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

En application d'un arrêté pris en date du 26 décembre 2022 par le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne, il sera procédé à une enquête publique du lundi 30 janvier 2023 à 9h00 au samedi 04 mars 2023 à 12h00, soit pour une durée de 34 jours, afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et propositions relatives au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune historique de Montauban-de-Bretagne. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Montauban-de-Bretagne, 7, rue Saint-Eloi, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE.

• Les objectifs poursuivis par le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme sont les suivants :

o Ajustements du règlement graphique et du règlement littéral

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), dans sa décision n° 2022DKB101/2022-010094 en date du 13 octobre 2022 n'a pas soumis la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme à une évaluation environnementale.

Par décision n°E22000187/35 en date du 14 décembre 2022, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Madame LAINE-DELURIER Claudine, cadre supérieure du ministère de la Défense en retraite, en qualité de commissaire enquêtrice pour conduire l'enquête publique sur le projet susvisé.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice seront déposés à la mairie de Montauban-de-Bretagne du lundi 30 janvier 2023 à 9h00 au samedi 04 mars 2023 à 12h00 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat au public et pendant les permanences de la commissaire enquêtrice.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible au public en mairie de Montauban-de-Bretagne aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ainsi que sur le site Internet de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne (www.montauban-de-bretagne.fr).

Le public pourra formuler ses observations :

- Soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Montauban-de-Bretagne
- Soit sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : www.montauban-de-bretagne.fr
- Soit en les adressant à la commissaire enquêtrice pendant le délai de l'enquête, par voie postale en mairie de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne (7, rue Saint-Eloi, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE)
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : amenagement@ville-montaubandebretagne.fr. Le courriel devra dans ce cas comporter en objet la mention « Observations PLU/Montauban-de-Bretagne ».

La commissaire enquêtrice visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute observation, tout courriel ou courrier réceptionné après la date et heure de clôture de l'enquête ne pourra pas être pris en considération par la commissaire enquêtrice.

Horaires d'ouverture de la mairie de la commune de Montauban-de-Bretagne :

LUNDI : 9H00-12H00 / 13H30-17H00
MARDI : 9H00-12H00 / 13H30-17H00
MERCREDI : 9H00-12H00 / 13H30-17H00
JEUDI : 9H00-12H00 / 13H30-17H00
VENDREDI : 9H00-12H00 / 13H30-17H00
SAMEDI : 10H00-12H00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition des personnes ou des représentants d'associations qui demandent à être entendus. Elle les recevra :

- Le lundi 30 janvier 2023 de 9h00 à 12h00 en mairie de Montauban-de-Bretagne
- Le mercredi 15 février 2023 de 13h30 à 17h00 en mairie de Montauban-de-Bretagne
- Le samedi 04 mars 2023 de 10h00 à 12h00 en mairie de Montauban-de-Bretagne

A l'expiration du délai d'enquête, les registres en format papier et le registre numérique seront clos et signés par la commissaire enquêtrice ; celle-ci remettra au Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, l'ensemble du dossier avec son rapport comportant les conclusions motivées en précisant si elles sont « favorables », « favorables sous réserves » ou « défavorables ».

Après clôture des registres d'enquête, la commissaire enquêtrice rencontrera dans un délai de huit jours, le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours courra à compter de la réception par la commissaire enquêtrice des registres d'enquête et des documents annexés. Le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

La commissaire enquêtrice transmettra au Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne l'exemplaire du dossier de l'enquête déposé au siège de l'enquête, accompagné des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Elle transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la mairie de Montauban-de-Bretagne aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, et seront publiés sur le site : www.montauban-de-bretagne.fr.

Le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne adressera une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour que ces documents y soient également tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an après la fin de l'enquête publique.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public ou des conclusions de la commissaire enquêtrice sera approuvé par délibération du conseil municipal.

La personne responsable du projet est Monsieur JALU Serge, Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Madame ROGARD Stéphanie, Responsable du service aménagement de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.

L237J00152

ABONNEZ-VOUS ! WWW.7JOURS.FR

AVIS

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Aménagement des Territoires et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

AVIS

Réunie le 3 janvier 2023, la CDAC a accordé l'autorisation sollicitée par la SNC LIDL, représentée par Monsieur Etienne COURSEAU, dont le siège social se situe 72-92 avenue Robert Schuman, de créer un supermarché à enseigne LIDL au 11 rue de la visitation à RENNES, dans le cadre d'un changement de secteur d'activité de surface d'un commerce existant dans un ensemble commercial, sur les parcelles BE 123, 127 et 759. Cette décision peut être consultée à la Mairie de Rennes ou à la Direction départementale des territoires et de la mer de Rennes.

L237J00154

AVIS AU PUBLIC

Commune de L'HERMITAGE
Enquête publique sur l'aliénation de chemins ruraux
Le Val - La Noë Colombier

Par arrêté n°2023-016 en date du 10 janvier 2023, le Maire de L'HERMITAGE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation de chemins ruraux au Val et La Noë Colombier.

A cet effet, Mme Lainé-Delurier a été désignée par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du mardi 31 janvier au samedi 18 février 2023 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouvertures, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de L'Hermitage, en précisant « enquête publique aliénation des chemins ruraux Le Val La Noë Colombier «.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- mardi 31 janvier de 13h30 heures à 17h30 heures,
- samedi 18 février de 9 heures à 12 heures

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

L237J00355

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS WWW.7JOURS.FR

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme
Fraude et compliance
Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 04 janvier 2023)

SAS BETULA PAYSAGE, le Breilhaye, 35590 Saint-Gilles, RCS RENNES 350 631 958, RM 350 631 958. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421096-2023J00002

SAS NOVOLINKO, 2a Rue du Bordage, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 838 910 503. Centre de formation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421105-2023J00004

SARL DORE EXPANSION, 4 Impasse Adrienne Bolland, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 884 623 547. Prise de participation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2022 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421110-2023J00003

SAS RSP Aménagement, 5 Avenue Janvier, 35000 Rennes, RCS RENNES 912 473 261. Architecture intérieure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421119-2023J00005

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 04 janvier 2023)

SARL GENERATION VIDEO, 11 Avenue de Bellevue, 35235 Thorigné-Fouillard, RCS RENNES 790 201 040. Production audiovisuelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 novembre 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421099-2023J00009

SARL K9 conseil et services (K9CS), 11 Allée des Chardonnerets, 35140 Gosne, RCS RENNES 803 467 554. Conseil et formation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 juillet 2021 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421102-2023J00008

SAS BCTS DESIGN, Ruelle à la Torte, la, 35520 Melesse, RCS RENNES 913 495 040. Cuisiniste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 décembre 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421122-2023J00007

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 04 janvier 2023)

SAS MORDELLES THAÏ, 39 Avenue du Maréchal Leclerc, 35310 Mordelles, RCS RENNES 904 642 915, RM 904 642 915. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2022 , désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421113-2023J00001

SARL AMJA, 10 Rue de la Retardais, 35000 Rennes, RCS RENNES 911 609 725. Entretien corporel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533421116-2023J00006

SARL KARIDEAL, 21 Rue du Clos Bricard, 35340 Ercé-Près-Liffré, Etablissement principal : ZA Bellevue 35340 LA BOUEXIERE. RCS RENNES 904 098 852. Commerce de véhicules légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022 , désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533500729-2023J00011

SARL SOWELL SPORT, 31 Rue du Champ Derré, 35220 Chateaubourg, RCS RENNES 852 547 017. Cours de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 juillet 2021 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501533500726-2023J00010

HOSNI Ahmed, 3 Boulevard Beaumont, 35000 Rennes, RCS RENNES 510 694 540. Bar, Snack. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée portant sur l'ensemble des patrimoines, sous le numéro 2023J00012, date de cessation des paiements 04/07/2021 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501533500720-2023J00012

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 02 janvier 2023)

SAS UPVIN, 4 Rue des Entrepreneurs, Zone Artisanale Gev'Activ, 35850 Gévezé, RCS RENNES 843 942 616. Négoce de vins. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501533421108-2022J00087

(Dépôt du 03 janvier 2023)

SARL BOULANGE & COMPAGNIE, 3 Rue René Dumont, 35000 Rennes, RCS RENNES 810 420 059, RM 810 420 059. Boulangerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501533352664-2022J00114

(Dépôt du 09 janvier 2023)

SAS BODY FITNESS ACADÉMIE, 6 Boulevard Georges Charpak, 35500 Vitré, RCS RENNES 830 019 089. Fitness, remise en forme. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501533647710-2022J00078

ABONNEZ-VOUS !

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 décembre 2022)

SARL MAISON GOURDIN SERVENIERE, 2 Rue de la Grange, 35250 Aubigné, RCS RENNES 329 140 677. Commerce de détail de poissons et produits de la mer.
13501533352613-2020J00084

SARL Aux Couleurs de l'Oiseau-Feu, 4 Rue de Mandon, 35890 Laillé, RCS RENNES 884 156 027. Coach en développement personnel.
13501533352681-2021J00214

GEORGES Sébastien, 38 Rue Saint-Nicolas, 35160 Montfort-Sur-Meu, RCS RENNES 448 468 322, RM 448 468 322. Boulangerie.
13501533352619-2020J00209

SARL BUSINARO, Zone d'Activités de, Piquet Nord, 35370 Etrelles, RCS RENNES 453 018 731, RM 453 018 731. Menuiseries.
13501533352622-2020J00052

SARL AR'MIDON, Centre Commercial les, Longs Champs Allée Morvan, 35700 Rennes, RCS RENNES 483 120 648. Restauration.
13501533352625-2020J00144

SARL BREIZH OUVERTURES, 7 Rue Dès Prés Méles, 35230 Saint-Erblon, RCS RENNES 483 516 787, RM 483 516 787. Motorisation de toutes Menuiseries.
13501533352628-2020J00006

SARL REGAL'EPI, le Dégage, 35890 Laillé, RCS RENNES 488 327 313. Cocktails.
13501533352631-2019J00214

SARL TMS, 12 Rue des Landelles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 493 938 286. Transports.
13501533352634-2021J00126

SNC NOEL PRODUCTION, 6 Avenue d'Helmstedt, Bp 90103, 35500 Vitré, RCS RENNES 497 763 284. Industrie de la chaussure.
13501533352637-2019J00320

SARL BECOKIT, le Clos de la Grée, 35660 Langon, RCS RENNES 498 537 992. Constructions en bois.
13501533352640-2016J00147

SARL SOL-M-O pro, Lieu-dit le Trait Marie, 35660 la Chapelle-de-Brain, RCS RENNES 504 392 721, RM 504 392 721. Charpente.
13501533352643-2016J00150

SARL KOUIN CREP, 2 Boulevard Pierre et Julien Gourdel, 35410 Chateaugiron, RCS RENNES 517 472 767. Crêperie.
13501533352646-2020J00186

LOUVIGNE Fabienne Pascale Marcelle, 1 Boulevard Maréchal Leclerc, 35300 Fougères, RCS RENNES 341 897 098. Crêperie.
13501533352649-2018J00265

SARL ISALYS, le Rouvray, 35150 Esse, RCS RENNES 791 208 465. Importation.
13501533352652-2020J00139

SARL ALB OUVERTURES, 31 Rue Pasteur, 35530 Servon-sur-Vilaine, RCS RENNES 793 258 559, RM 793 258 559. Menuiserie.
13501533352655-2020J00007

SARL AC ELECTRI CITY, 29 Rue du Manoir, 35136 Saint-Jacques-de-la Lande, RCS RENNES 797 431 939. Électricité.
13501533352658-2018J00069

SARL H28 (H28), 28 Rue d'Échange, 35000 Rennes, RCS RENNES 799 030 325. Holding.
13501533352661-2017J00381

SARL ASIE EXPRESS, 14 Bis Rue de la Fonderie, Zone Artisanale de Gaudrel, 35250 Chevaigne, RCS RENNES 815 372 180. Distribution produits manufacturés.
13501533352666-2018J00301

SARL M.C.M., 13 Rue du Pré Gonel, 35850 Romille, RCS RENNES 821 322 567, RM 821 322 567. Maçonnerie.
13501533352669-2018J00223

NEDELLEC Ana, 26 Rue Alexandre Lefas, 35000 Rennes, RCS RENNES 853 914 067. Bar, Tabac.
13501533352672-2022J00075

SAS EPI' BIO, 1 Allée de la Source, 35130 la Guerche-De-Bretagne, RCS RENNES 849 130 802. Alimentation.
13501533352675-2020J00041

SARL L'ETHIQUETTE, 2 Rue Baron, 35300 Fougères, RCS RENNES 877 529 842. Épicerie.
13501533352678-2022J00032

SARL AB MEDICAL, 3 Rue des Urbanistes, 35300 Fougères, RCS RENNES 394 660 666. Matériel médical.
13501533352616-2019J00362

WWW.7JOURS.FR

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE
Jugement du 4 janvier 2023 - Ouverture d'une procédure de sauvegarde

SAS COTELAC, Rue du Professeur Luc, Montagnier Zone Artisanale en Pragnat Nord, 01500 Ambérieu-En-Bugey, RCS BOURG-EN-BRESSE 378 239 974. Fabrication de vêtements de dessus. Par jugement en date du 04 Janvier 2023, le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL AJ PARTENAIRES, prise en la personne de Me AUDRAS et de Me ABADIE 22, Rue du Cordier - CS 30107 - 01003 Bourg-en-Bresse Cedex et SELARL BCM, prise en la personne de Me Eric BAULAND et de Me Alain NIOGRET, 40 rue de Bonnel 69484 Lyon 03 avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Me Christophe ROUMEZI 91-93, rue de la Libération - CS 91014 - 38307 Bourgoin -Jallieu Cedex et SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Me DESPRAT, 22 rue du Cordier - CS 30107 01003 BOURG EN BRESSE.
13501533489993-2010B01927

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Jugement du 4 janvier 2023 - Redressement judiciaire

SAS ECOSYS, Allée des Peupliers, 44470 Carquefou, RCS NANTES 392 657 656. Traitement et élimination des déchets non dangereux. Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 04/01/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023-22 date de cessation des paiements le 23/12/2022, administrateur : SELARL THEVENOT PARTNERS EN LA PERSONNE DE ME MANIERE 26 BD VINCENT GACHE 44200 NANTES, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL CECILE JOUIN 6 PLACE VIARME 44000 NANTES, et a ouvert une période d'observation expirant le 04/07/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
13501533504259-1997B00430

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER
Jugement du 6 janvier 2023 - Liquidation judiciaire

SARL NIDESIA, 36 Boulevard Dupleix, 29000 Quimper, RCS QUIMPER 853 546 679. Agences immobilières. Jugement du tribunal de commerce de Quimper prononçant en date du 06 Janvier 2023 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Janvier 2023, désignant liquidateur la SELARL FIDES, représentée par maître CORRE 6, rue Saint-Marc - 29000 Quimper.
13501533614148-2022B00015

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Hugues PIGET, né le 19/05/179 à VENDOME (41) agent commercial identifié sous le n° RSAC : 803 310 390 dont l'activité se situait 2 bis rue Croix de Pierre 35470 BAIN DE BRETAGNE
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L237J00340

Par jugement en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
la **S.C.I. «LE ROND. DE SERVIETTE»**, société civile immobilière - Acquisition, administration et gestion de l'immeuble - identifiée au RCS de RENNES sous le n°532 619 699 - 6 rue du point du jour 35890 LAILLE
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L237J00341

Par jugement en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
- l'**Association «INSER'VOLANT»** enseignement de la conduite automobile à vocation sociale identifiée au RCS de RENNES sous le n°517 868 345 28 Rue Jean Moulin 35500 VITRE
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L237J00337

Par jugement en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Christophe GESHORS, entrepreneur individuel identifié au RCS de RENNES sous le n° 528 057 565, dont l'activité d'agence de publicité se situe : « Les 3 Soleils», 20 rue d'Isly 35000 RENNES
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L237J00338

Par jugement rectificatif d'erreur matérielle en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a rectifié le jugement n° 178/2021 en date du 17 décembre 2021 homologuant le plan de redressement judiciaire pour une durée de 12 ans de :
Patrice BOSSARD, exploitant agricole de vaches laitières SIRET n° 393 862 636 00015 Bellevue BAILLE 35460 SAINT MARC LE BLANC
- Dit qu'il y a lieu de lire pour le règlement des créances de la caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine : « règlement des créances de la caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine en 12 annuités progressives avec un taux d'intérêt annuel de 3,50 % pour les prêts numéros 299 et 293 ainsi que l'ouverture de crédit, 1,60 % pour le prêt numéro 568 et 3,40 % pour le prêt numéro 761.»
En lieu et place de :
« règlement des créances de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine en 12 annuités progressives avec un taux d'intérêt de 2 % l'an» ;
Le reste du jugement rectifié sans changement. Me Eric Margottin, 29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX est le commissaire à l'exécution du plan pour cette procédure.
L237J00339

Par jugement en date du 09 Janvier 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Yves ABLAIN, né le 17/04/1947 à REDON (35) dont l'activité d'agent commercial se situait ZA de REDON 44460 AVESSAC
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L237J00342

PROCÉDURE ADAPTÉE

LA CHAPELLE JANSON

Restauration de la mairie de la Chapelle Janson
Relance du lot 1 Déconstruction / démolition/ désamiantage

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de la Chapelle Janson
Type de Numéro national d'identification : SIRET (par défaut)
N° national d'identification : 213 500 622 00013
Ville : La Chapelle Janson
Code postal : 35133
Groupement de commande : Non
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur
Lien vers le profil d'acheteur (si « Lien URL vers le profil d'acheteur « a été coché) : *https://marches.megalis.bretagne.bzh*
Identifiant interne de la consultation :
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Nom du contact : FORÊT ALAin, Maire
Adresse mail du contact : mairie@LAchapellejanson.fr
N° téléphone du contact : 02 99 95 20 92
Section 3 : Procédures
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
- capacité économique et financière : conditions / moyens de preuve : Celles rendues nécessaires par LA nature des prestations liées à l'objet du marché / DC1, DC2
- capacités techniques et professionnelles : conditions / moyens de preuve : Celles rendues nécessaires par LA nature des prestations liées à l'objet du marché / Mémoire technique répondant aux critères de notations
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : mardi 24 janvier 2023 à 12h00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : toutefois le Maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes indiquées au CCTP : Oui
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : restauration de la mairie de LA CHAPELLE JANSON
Code CPV principal : 454 540 00
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : restauration de la mairie de LA CHAPELLE JANSON
Lieu principal d'exécution du marché : 15 rue du Relais - 35133 LA CHAPELLE JANSON
Durée du marché (en mois) : 15 mois
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (Si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : Non
Section 5 : Lots
Marché alloti: Oui
Description du lot n° 1: Déconstruction / démolition/ désamiantage
CPV du lot n° 1: 451 111 00

L237J00103

ENQUÊTES PUBLIQUES

PREMIER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants de la commune de BREAL-SOUS-MONTFORT qu'une enquête publique sera ouverte du lundi 6 février 2023 (9h00) au mardi 7 mars 2023 inclus (17h00), pour la demande présentée par la SAS CARDIN TRAVAUX PUBLICS, en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'approfondissement d'une carrière sise au lieu-dit « La Vigne », sur la commune de BREAL-SOUS-MONTFORT.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment les études d'impact et de dangers, leurs résumés non techniques, l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- à la mairie de BREAL-SOUS-MONTFORT, aux jours et horaires suivants :
• lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
• les jeudi et 2e et 4e samedi du mois de 9h à 12h.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante :
• https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe.

Afin de permettre la consultation électronique du dossier, un poste informatique est mis à disposition du public au point numérique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine situé 81, boulevard d'Armorique à RENNES, de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15.

Au préalable, il convient de fixer un rendez-vous en appelant le 02 21 86 24 79 (prix d'un appel local).

Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la SAS CARDIN TRAVAUX PUBLICS, à l'adresse suivante : 2 rue de la Barberais, 35650 LE RHEU.

Les observations et propositions sur le projet peuvent être formulées :
- à la mairie de BREAL-SOUS-MONTFORT :
• sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ;
• par courrier à l'attention de la commissaire-enquêtrice ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr
Préciser en objet du courriel : « ENQUÊTE PUBLIQUE_SAS CARDIN TP_La Vigne_BREAL-SOUSMONTFORT ».

Madame Viviane Le Dissez, retraitée de la Direction départementale des territoires et de la mer, désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêtrice, recevra le public à la mairie de BREAL-SOUS-MONTFORT :
- lundi 6 février 2023 de 9h00 à 11h00 ;
- vendredi 24 février 2023 de 10h00 à 12h00 ;
- mercredi 1er mars 2023 de 14h00 à 16h00 ;
- mardi 7 mars 2023 de 15h00 à 17h00.

Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Tél : 0800 71 36 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
81 boulevard d'Armorique, 35026 Rennes Cedex 9
1/2
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.
Fait à Rennes,
Pour le préfet,
Le secrétaire général

L237J00396

CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP en date du 2 janvier 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION SOCIALE :** OIKOS / **CAPITAL :** 1 000,00 € / **SIEGE SOCIAL :** 15 rue de la Prée - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ / **DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES / **OBJET :** la prise de participation ou d'intérêts, directe ou indirecte dans toutes sociétés françaises ou étrangères, et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement - La réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires auprès de toute entreprise Clauses restreignant la **transmission des actions :** En cas de pluralité d'associés, toute cession consentie au profit d'un tiers doit être soumise à la procédure d'agrément / Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote : Tout associé à le droit de participer aux décisions collectives ou de se faire représenter par un autre associé et tout associé personne morale par toute personne de son choix dûment habilitée ou de voter à distance ou de voter à l'assemblée par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication ; chaque action donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations /Administration - **Gérant :** Monsieur Olivier LEFEUVRE, demeurant 15 rue de la Prée - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, Pour avis.

237J00007

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/12/2022 il a été constitué une société Dénomination sociale : S.A.S.U. OUEST CONSTRUCTION Siège social : 3, rue des Bintinais 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Forme : SASU Capital : 8 000 Euros Objet social : Bâtiment Gros-œuvre Ravalement ; Monsieur YILMAZ Ali, né le 1 février 1997 à BUYAN (TURQUIE), de nationalité Turque, demeurant 24, rue Poulain du Parc 35000 RENNES, est élu pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes

L227J04486

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 30/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : WIBIZ
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée,
Siège social : 3 rue de Robien 35000 Rennes
Objet social : l'activité de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, entre autres dans le domaine de l'accompagnement commercial et marketing (conseil aux start-ups, formation, opérationnel...);
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 uros
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Toute opération à titre onéreux ou gratuit, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés selon les conditions prévues à l'article 12 des statuts.
Président : Monsieur Jean-Sébastien CORBEL , demeurant à 32 rue Papu 35000 Rennes
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.
Le Président

L227J04612

Suivant acte SSP en date du 3 janvier 2023, il a été constitué une société Société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION SOCIALE :** SILLAGE / **CAPITAL :** 1 000,00 € / **SIEGE SOCIAL :** 8 Lieudit Douazel - 35230 SAINT ERBLON / **DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES / **OBJET :** la prise de participation ou d'intérêts, directe ou indirecte dans toutes sociétés françaises ou étrangères, et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement - La réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires auprès de toute entreprise / Clauses restreignant la **transmission des actions :** En cas de pluralité d'associés, toute cession consentie au profit d'un tiers doit être soumise à la procédure d'agrément / Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote : Tout associé à le droit de participer aux décisions collectives ou de se faire représenter par un autre associé et tout associé personne morale par toute personne de son choix dûment habilitée ou de voter à distance ou de voter à l'assemblée par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication ; chaque action donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations /Administration - **Gérant :** Monsieur Lionel BOUILLON, demeurant 8 Lieudit Douazel - 35230 SAINT ERBLON, Pour avis.

237J00006

Suivant acte sous seing privé en date à RENNES du 15/12/2022 il a été constitué une SASU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale :
Paradiddle Entertainment
Capital : 1 000 euros divisés en 1000 parts de 1 euro
Siège social : 16 Square Alain Fergent 35000 Rennes
La production et l'organisation de spectacles vivants et/ou de concerts,
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Monsieur Sébastien HATTE Demeurant 16 Square Alain Fergent 35000 Rennes, né le 15/07/1972 à Paris 11ème, de nationalité française
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Le Président.

L237J00074

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 janvier 2023 à RENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L J E INVEST

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée à associé unique

Siège social : 20 rue Jean-Baptiste Godin 35590 SAINT-GILLES

Objet social : Acquisition, gestion et vente de valeurs mobilières, prises de participations ou d'intérêts, toutes prestations de services, promotion et construction, extension immobilière, étude, conception, pilotage et réalisation de tous programmes immobiliers, opération de réhabilitation, de transformation et de lotissement en matière immobilière.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1.000 €

Président : M. Jonathan LASBAX demeurant à GUICHEN (35580), 2 La Déliberdais

Admission aux assemblées droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation de la Société au RCS de RENNES

Pour avis, Le Président

L237J00081

Par acte sous seings privés en date du 4 janvier 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

OCA FORMATION

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1.000 euros

SIEGE : 6, Rue de la Voie Romaine 35250 SAINT SULPICE LA FORET

OBJET : Toute activité d'enseignement, de formation continue professionnelle en ostéopathie sous toutes ses formes et sur tous supports ; Organisation de conférence, conseil et gestion de la formation ; Mise en place d'outils d'e-learning ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Julien LEHUGER demeurant 14 La Mettrie 35250 CHASNE SUR ILLET, sans limitation de durée.

IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J00142

Aux termes d'un ASSP en date du 04/01/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PERENN

Objet social : La fabrication, la commercialisation, la vente et la promotion en entreprise, magasin, sur internet ou tout autre canal de distribution de produits alimentaires, notamment d'entrées, de plats et de desserts cuisinés à partir d'ingrédients d'origine végétale

Siège social : 635, rue du Pré Miel, 35310 BREAL SOUS MONTFORT

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. TABAKHOFF Sacha, demeurant 39, avenue Georges Henri Rivière, 35000 RENNES

L237J00183

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01.01.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LEVAN

Siège social : 16 rue du Manoir, 35550 PIPRIAC

Objet social : acquérir la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; prendre à bail en vue de leur location, tous immeubles ; gérer et exploiter par bail, location, sous-location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail ; aliéner tous immeubles dont la société serait propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social fixe : 1 000 euros

Montant des apports en numéraires : 1 000 euros

Gérance : M. Ethem TARIM demeurant 16 rue du Manoir 35550 PIPRIAC

Immatriculation de la Société au RCS de RENNES

Pour avis

La gérance

L237J00190

FICAMEX

LSIMMO35

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue de
la 87e Division Territoriale
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 05/01/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)

Dénomination sociale : LSImmo35

Siège social : 9 rue de la 87e Division Territoriale, 35000 RENNES

Objet social : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières ;

L'activité de vente en l'état futur d'achèvement ou après achèvement ;

Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ; La promotion immobilière sous toutes ses formes ;

La construction, après démolition de bâtiments existant s'il y a lieu, et l'aménagement sur ces terrains d'immeubles individuels ou collectifs ;

L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisation d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage ; L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente,

En général, toutes opérations de marchands de biens et de lotisseurs,

La gestion et l'entretien de ces biens, meubles ou immeubles, et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle ;

Les prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés, plus généralement tout maître d'ouvrage.

Conseil en stratégie foncière, immobilière, prospection de prestataires, organisation et suivi de chantiers de construction et de rénovation, de la conception à la réception. Accompagnement personnalisé. Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Lucien SIMONET, demeurant 9 rue de la 87e Division Territoriale 35000 RENNES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis

La Gérance

L237J00191

TRENTE CINQ NOTAIRES

28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Corinne RIMASSON, Notaire associé à BRUZ, en date du 5 janvier 2023

Dénomination : CABINET INFIRMIERES LVM.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 81 rue Gicquel, 35580 Guignen.

Objet : Acquisition, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 300 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes opérations sont soumises à l'agrément de la société.

Gérant : Madame Martine GRAVOUILLE, demeurant 81 rue Gicquel, 35580 Guignen

Gérant : Madame Lucinda DA SILVA SANTA MARTA, demeurant 3 rue de la Minée, 35137 Pleumeleuc

Gérant : Madame Virginie LE BIHAN, demeurant 2 rue des Oliviers, 35230 St Armel

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L237J00210

Athéis

experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bruz du 06 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ADARA

Siège social : 10 place du Vert Buisson, 35170 BRUZ

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien - dentiste telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 €

Gérance : Mme Nadège GOURRIER demeurant 26 La Sauvageais 35580 GOVEN et Mme Elise METIVIER demeurant 13 rue Nantaise 35000 RENNES

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis

La Gérance

L237J00227

FICAMEX

BLACK KOAD

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 La Touche, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE du 06 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BLACK KOAD

Siège : 3 La Touche, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : Transformation du bois - Fabrication de bois brûlé - Pose de bardage bois brûlé.

L'étude, l'achat, la vente, le commerce, la distribution et la pose de tous matériaux de bois et dérivés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Stéphane DELPORTE, demeurant 3 La Touche, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS

Le Président

L237J00237

Aux termes d'un ASSP en date du 04/01/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ETXETXOA

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 106 Rue Emilia Lebreton, 35500 VITRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. HELARD Emmanuel, demeurant 106 Rue Emilia Lebreton, 35500 VITRE

Clause d'agrément : L'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

L237J00279

7JOURS

ABONNEZ-VOUS !
annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS

Etude de maîtres Willy MAROCCO et Sylvie DINH-GIA
Notaires associés
4, avenue de Provence
05130 Tallard

Suivant acte reçu par Maître Sylvie DINH-GIA, Notaire Associé à Tallard (Hautes Alpes), le 16 décembre 2022, a été constituée une société civile immobilière enregistré au SIE GAP le 21/12/2022 2022N00810 ayant les caractéristiques suivantes : Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Dénomination sociale :

ORFEGMO

Siège social : LUITRE-DOMPIERRE (35210), La Perrière Dompierre. Durée : 99 années Capital social : DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR). Les gérants de la société sont : Monsieur Amara TOURE, demeurant à COMBOURTILLE (35210) 9 rue des tilleuls. Madame Vanessa OHRANT, demeurant à COMBOURTILLE (35210) 9 rue des tilleuls. Monsieur Julien TIFFAY, demeurant à LUITRE-DOMPIERRE (35210) La Perrière. Madame Emilie ORHANT, épouse TIFFAY, demeurant à LUITRE-DOMPIERRE (35210) La Perrière. Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES Pour avis Le notaire.

L237J00297

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 09/01/2023, il a été constitué sous la dénomination « CERISIER « une société par actions simplifiée ayant pour objet l'activité de holding financière.

Siège social : 6 Avenue du Phare de la Balue - ZAC de Cap Malo 35520 LA MEZIERE

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce de RENNES.

Capital social : 100 002 €

Toutes les cessions d'actions même entre associés sont soumises à agrément conformément aux stipulations extrastatutaires.

Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier à l'exception des décisions concernant la prorogation, la transformation, la fusion, la dissolution, la liquidation de la société, lesquelles sont du ressort du nu-propriétaire.

La société KLAVD'YS, SARL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé 84 rue de la Grande Pierre à (35510) CESSON-SEVIGNE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 819 944 869, a été nommée Président.

La société GC INVEST, SARL au capital de 3 000 000 €, dont le siège social est situé 8 rue du Pâtis Louard à (35170) BRUZ, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 483 071 031, a été nommée Directeur Général.

Pour avis - Le Président

L237J00311

Par acte ssp en date de 06/01/2023, il a été constitué une SASU

Dénomination : **MGO CONSTRUCTION**

Siège Social : 1 RUE du Jeu de Paume 35600 REDON

Capital : 10000 €

Activités principales : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre du batiment isolation platrerie menuiserie

Durée : 99 ans

Président : M. AKSOY HARUN 14 Rue de galerne 44460 ST NICOLAS DE REDON

Cession d'actions : libre

Immatriculation au RCS de RENNES

L237J00320

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

HM MALO

Société à Responsabilité
au capital de 5000 euros
Siège social : 1 Rue du Capitaine Dreyfus
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 janvier 2023, à SAINTJACQUES-DE-LA-LANDE.

Dénomination : HM MALO.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Exploitation de salons de coiffure mixtes, négoce de tous produits de beauté, soins, de cosmétiques et de tous accessoires y relatifs ; l'exploitation d'instituts de beauté et d'esthétique; et plus généralement toutes les questions financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5 000 euros

Siège social : 1 Rue du Capitaine Dreyfus, 35136 St Jacques de la Lande.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Gérance : Madame Caroline COUPLET, demeurant 6 Rue Hélène Boucher, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, Monsieur Jordane LACOULONCHE, demeurant 39T Boulevard de la Liberté, 35000 RENNES et Monsieur Cyril GUILBOT, demeurant 4 Monchoix, 35190 TREVERIEN.

Parts sociales, clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales

Pour avis.

La gérance

L237J00359

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 05/01/2023, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour :

- Dénomination : **SEBLAU**
- Siège social : 9 bis place Henri IV 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
- Durée : 99 ans
- Capital : 1000 €
- Objet : Acquisition d'un terrain et des droits à construire en vue d'y édifier un bien immobilier
- Gérants : Monsieur Sébastien LEGAUD et Madame Laure ROUX épouse LEGAUD, domiciliés ensemble 10 place Henri IV 35470 BAIN-DE-BRETAGNE.
- Agrément : Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à agrément.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

L237J00364

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Sandra DEVé, à PLEINE FOUGERES le 16 décembre 2022.

Dénomination : SCI DU CRET.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et accessoirement la vente de ces biens ou droits.

- la prie de participation dans toutes société immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coût d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- Et accessoirement, la vente de ces biens ou droits immobiliers,
- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : SELON STATUTS.

Siège social : 35 rue du Stade. 74500 CHAMPANGES.

La société sera immatriculée au RCS de ANNECY.

Gérants : Monsieur Florian PEZON, demeurant 11 rue du Clos de l'Epine, 22100 SAINT HELEN et Monsieur Jean-Baptiste PEZON, demeurant 18 rue Roger Schutz, PROVENCE (SUISSE)

L237J00369

ÉTUDE DES REMPARTS
NOTAIRES À VITRÉ
OUAIRY - DE GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17 Rue Notre-Dame CS 90335
35503 VITRÉ Cédex

Aux termes d'un acte authentique reçu le 11/01/2023 par Maitre Sandrine VEYRIER-LEBRETON, Notaire à VITRE (35500) - 17 rue Notre-Dame, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LE GRAND PRE

Objet social : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexee ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : Le Grand Village, 35450 VAL D IZE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : Mme PORTAIS Annaëlle, demeurant Le Grand Village, 35450 VAL D IZE et SAS KERBRAS, SASU au capital de 3 000 euros, ayant son siège social Le Grand Village, 35450 VAL D IZE, immatriculée sous le n°880 329 875 au RCS de RENNES

Clause d'agrément : Cessions soumises à l'agrément des associés

Pour avis

L237J00392

MODIFICATIONS

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

2PLMV

SC au capital social de 1 000 €
Siège social : Zone d'Activités du Bail III
Rue du Bas Houët
35137 PLEUMELEUC
901 547 448 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2022, le Gérant a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. A compter du 01.01.2023, le siège social, qui était Zone d'Activités du Bail III - rue du Bas Houët 35137 PLEUMELEUC, est désormais Rue Hedy Lamarr 35310 MORDELLES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J04430

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

ABRY-G

SC au capital de 1 000 €
Siège social : Zone d'Activités du Bail III
Rue du Bas Houët
35137 PLEUMELEUC
901 515 742 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2022, le Gérant a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. A compter du 01.01.2023, le siège social, qui était Zone d'Activités du Bail III - rue du Bas Houët 35137 PLEUMELEUC, est désormais Rue Hedy Lamarr 35310 MORDELLES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J04431

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SANJALY

SC au capital de 1 000 €
Siège social : Zone d'Activités du Bail III
Rue du Bas Houët
35137 PLEUMELEUC
901 516 104 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2022, le Gérant a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. A compter du 01.01.2023, le siège social, qui était Zone d'Activités du Bail III - rue du Bas Houët 35137 PLEUMELEUC, est désormais Rue Hedy Lamarr 35310 MORDELLES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J04432

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI CHATEAUGIRON IMMO

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Zone d'Activités du Bail III
Rue du Bas Houët
35137 PLEUMELEUC
914 716 626 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2022, les Cogérants ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. A compter du 01.01.2023, le siège social, qui était Zone d'Activités du Bail III - rue du Bas Houët 35137 PLEUMELEUC, est désormais Rue Hedy Lamarr 35310 MORDELLES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J04433

annoncelegale@7jours.fr

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

MODIFICATIONS

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI CASTEL ONE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Zone d'Activités du Bail III
Rue du Bas Houët
35137 PLEUMELEUC
914 717 780 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 22.12.2022, le Gérant a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. A compter du 01.01.2023, le siège social, qui était Zone d'Activités du Bail III - rue du Bas Houët 35137 PLEUMELEUC, est désormais Rue Hedy Lamarr 35310 MORDELLES.

Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L227J04434

INSTITUT ZEN 917

SARL au capital de 2 000 Euros
Siège Social :133 avenue Aristide Briand
35000 RENNES
R.C.S. de Rennes : 911 553 428

Par décision de L'AGE en date du 19/12/2022 il a été pris acte de nommer Monsieur Yann BOURNETON, demeurant 33 avenue de la Commune de Paris 92000 Nanterre, en qualité de nouvel gérant à compter du 01/01/2023, en remplacement de Madame QU Libo, gérante démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

L237J00130

HAPPYFIZZ

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 allée de la Grande Egalonne
35740 PACE
RCS de RENNES n°828 025 197

AVIS DE MODIFICATION

En date du 05/01/2023, l'associé unique a décidé à compter du 05/01/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 1 allée Chateaubriand, 35850 ROMILLE.

Modification au RCS de RENNES
Pour avis
Natacha Tessier

L237J00151

Athéis
experts-comptables

LCD 8.5
SAS en cours de transformation en SARL d'Expertise-Comptable
au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue de la Couperie
35170 BRUZ
901 886 523 RCS RENNES

TRANSFORMATION EN SARL

Suivant délibération en date du 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé à compter du 1er janvier 2023 :

- De modifier l'objet social pour l'exercice de la profession d'Expertise-Comptable,
- La transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée d'Expertise-Comptable à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Madame Marion SUQUET, demeurant 1 rue de la Couperie, 35170 BRUZ

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Madame Marion SUQUET, demeurant 1 rue de la Couperie - 35170 BRUZ.

POUR AVIS, Le Président

L237J00197

CABINET ALAIN GORRET
NICOLAS MARUELLE
Espace performance
Centre Alphasis Bat H1
35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 23 03 22

AVIS

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/12/2022, les associés de la SCM DEPARTEMENT ANESTHESIE REANIMATION (« SCM DAR «), Société Civile de Moyens au capital de 9 738,36 Euros, RCS RENNES 421 847 526, dont le siège social est 6, boulevard de la Boutière à SAINT-GREGOIRE (35 760), ont décidé :

-De nommer, à compter du 01/12/2022, en qualité de co-gérant, Monsieur le Docteur HUGOT Pierre, né le 27/12/1970 à BREST (29), demeurant 11, rue Le Bastard à RENNES (35), en remplacement de Monsieur le Docteur MEYER Alain, né le 26/08/1978 à DINARD (35), demeurant 50, boulevard de Verdun à RENNES (35), démissionnaire.

L'article 33 des statuts a été modifié corrélativement.

Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

Pour avis.

L237J00235

2 B SERVICES

Au Capital de 10.000 €uros
Siège social : 15 Rue des Aulnes
35890 BOURG-DES-COMPTES
R.C.S : RENNES 853 819 787

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET DEMISSION DU COGERANT

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2022, les Associés ont décidé :

- de transférer le siège social à **DOMLOUP (35410) 33 Rue du Clos Saint Jean** à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- Et ont pris acte de la démission du Cogérant, Monsieur Christian BOUGEARD

POUR AVIS

L237J00238

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

PREMIER TECH EAU
ET ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée
au Capital de 7 474 757 €
Siège social : CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (Ille et Vilaine) -
Zone Artisanale de Doslet
RCS SAINT MALO 419 646 096

Aux termes d'un procès-verbal en date du 16 décembre 2022, il a été décidé d'étendre l'objet social à la conception, la fabrication, l'assemblage et la commercialisation de produits, technologies et accessoires d'antipollution, la vente en ligne de produits, pièces détachées et services dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et plus généralement tous les secteurs liés à l'environnement, les travaux publics, le bâtiment et le jardinage.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 décembre 2022, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital social de 2 000 007 € pour le porter de 5 474 750 € à 7 474 757 €.

L237J00243

Le 01/12/2022, l'associé unique de la SARL (Société à associé unique) OBJECTIF FINANCE ET PATRIMOINE, 165 RUE SAINT MALO, 35000 RENNES, capital 10000€, 882 331 788 Le 01/12/2022, l'associé unique de la SARL (Société à associé unique) OBJECTIF FINANCE ET PATRIMOINE, 165 RUE SAINT MALO, 35000 RENNES, capital 10000€, 882 331 788 RCS Rennes, transfère le siège au 1 Rue de la Plesse, 35510 Cesson-Sévigné à compter du 01 décembre 2022. rcs RennesRCS Rennes, transfère le siège au 1 Rue de la Plesse, 35510 Cesson-Sévigné à compter du 01 décembre 2022. rcs Rennes

L237J00244

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

MBH

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 Euros
Siège social : 1 Rue Joset Belami
35740 PACE
transféré à Les Sorinais - 35740 PACE
790 966 733 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022, l'AGE des associés de la SARL MBH a décidé de transférer le siège social du 1 Rue Joset Belami - 35740 PACE à Les Sorinais - 35740 PACE à compter du 01.01.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance.

L237J00245

FINANCIERE ELISYA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.040.900 euros
Ancien siège social : 2, rue Claude Chappe
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
Nouveau siège social :
5, square de la Rance 35000 RENNES
802 735 324 RCS RENNES

Le 27/12/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2, rue Claude Chappe - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE au 5, square de la Rance - 35000 RENNES à effet du 27/12/2022. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J00249

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCI GEOLIA
Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €
Siège social : 7 rue de Mouille Muse à (35132) VEZIN-LE-COQUET
RCS RENNES 449 344 704

La collectivité des associés, a, le 6 janvier 2023, décidé de nommer, en qualité de Cogérante à compter du même jour et pour une durée indéterminée :

Madame Valérie CADIOU
Née le 21 juillet 1965 à BONDY (93)
Demeurant 7 rue de Mouille Muse à (35132) VEZIN-LE-COQUET

Pour avis La Gérance

L237J00256

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CADIOU-RUAULT HOLDING
Société à Responsabilité Limitée au capital social de 5 666 640 €
Siège social : 7 rue de Mouille Muse à (35132) VEZIN-LE-COQUET
RCS RENNES 899 461 438

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal constatant le consentement des associés en date du 5 janvier 2023 , il a été décidé la modification de l'objet social de la société, à l'effet d'y intégrer la cession de toutes valeurs mobilières et autres instruments financiers, de droits sociaux ou de titres de participations dans toutes sociétés, et d'actifs immobiliers, et la mise à jour corrélative de l'article 2 « Objet social « des statuts sociaux.

Pour Avis, La Gérance

L237J00258

L.P.2.F.I. HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 434 980 euros
Siège social : 6 rue Allory - 35740 PACÉ
transféré au 10 rue du Lion d'Or
35132 VEZIN LE COQUET
R.C.S. RENNES 441 382 918

Par décisions en date du 9 janvier 2023, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de PACÉ (35740) - 6 rue Allory à VEZIN LE COQUET (35132) - 10 rue du Lion d'Or, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis

L237J00262

TRISKEL FINANCE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00€
Siège social : 18 Allée des Mimosas
35410 DOMLOUP
900 042 805 RCS RENNES

ADJONCTION D'ACTIVITE

Par décision unanime des associés en date du 02 décembre 2022, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du jour desdites décisions, aux activités suivantes :

- Activité d'agent commercial en matière immobilière, à savoir en qualité de mandataire, négocier et éventuellement conclure des contrats de vente, d'achat ou de location en matière immobilière au nom et pour le compte d'agents immobiliers

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Mention faite au RCS de RENNES
La gérance

L237J00268

ESPACE ENGINEERING
SAS au capital de 500 000 €
1 rue André et Yvonne MEYNIER
35000 RENNES
RCS RENNES 343 353 447

Le 02/01/2023, l'Associé unique, constatant la démission de M. Eric FERRARI de son mandat de Président, a décidé de nommer en remplacement, M. Olivier GRIMAULT, né le 07/02/1978 à RENNES (35), de nationalité française, demeurant 6 rue des Cornouailles (35830), à compter de cette date et pour une durée prenant fin à l'issue de la Décision de l'Associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2023. En conséquence, cette nomination met fin au mandat de Directeur Général de M. Olivier GRIMAULT, sans remplacement.

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis Le Président

237J00009

annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS

In Extenso
Experts-Comptables

MULTISTATION
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 €
Siège social : 2 Allée Ephyra - Zone Atalante - 35400 SAINT-MALO
339 509 622 RCS SAINT-MALO

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 décembre 2022 il résulte que les mandats de la Société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis - Le Président

L237J00283

PLERAY

SARL capital de 1 000 Euros
Siège Social : 90 Bis Rue de Fougères
35700 RENNES
803 434 893 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Le 28 décembre 2022, l'AGE a constaté que la réduction de capital de 1 000 euros à 500 euros est définitivement réalisée à compter du 28 décembre 2022, et a décidé de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.

L'AGE a constaté en outre, la démission de Mme Rozenn PRELLI de ses fonctions de co-gérante à compter du 28 décembre 2022.

Pour avis, La Gérance

L237J00285

MAINE LAC

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital de €. 40.000
Siège Social : 6, rue Lanjuinais
35000 - RENNES
450 536 073 RCS RENNES

Nouveau siège social : 2 allée du Grand Launay - Route de Nantes RN 23 à ANGERS - 49000

Aux termes d'une réunion extraordinaire en date du 9 janvier 2023 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6, rue Lanjuinais à RENNES - 35000 au 2, Allée du Grand Launay - Route de Nantes RN 23 à ANGERS - 49000, à compter du 9 janviert 2023

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit:

Article 5 - SIEGE SOCIAL

Ancienne MENTION :

Le siège social est fixé à : 6 rue Lanjuinais à RENNES - 35000.

Nouvelle MENTION

Le siège social est fixé au :2 ; Allée du Grand Launay Route de Nantes RN 23 à ANGERS - 49000

Le reste de l'article est inchangé.

La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de RENNES et immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de ANGERS

Pour avis,
Le Président

L237J00305

UNI CLEAN
SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 19 Rue de Gascogne
35000 RENNES
899 930 440 RCS RENNES

Par AGM du 15/12/2022, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J00316

7JOURS

D&A
DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

SCM JACOB-QUETIER

SCM au capital de 304,90 €
Siège social : Tour Alma, rue du Bosphore
35000 RENNES
RCS RENNES 401.897.830

DEMISSION D'UN COGERANT / MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 15 décembre 2022, les associés ont :

- pris acte de la démission de Monsieur Jean-Yves JACOB de ses fonctions de cogérant avec effet au 15 décembre 2022 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
- décidé de modifier la dénomination sociale qui devient, à compter du 15 décembre 2022, «**SCM QUETIER**».

Les articles 3 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

L237J00327

AUTO WASH IFFENDIC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 4, La Corderie
35750 IFFENDIC
RCS RENNES 912 930 435

Par décisions de l'associé unique du 10/01/2023, il a été constaté l'extension d'objet social à compter du même jour aux activités de laverie, distributeur alimentaire (pain, pizza, etc.) et point relais colis, location de véhicule sans chauffeur. RCS RENNES. Pour avis

L237J00328

HEA

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 12, Allée Simone Veil
35850 GEVEZE
RCS de RENNES n°853 965 432

L'AGE du 05/01/2023 a décidé le transfert du siège social au 27, La Cornillère, 35850 GEVEZE à compter du 05/01/2023.

Pour avis, La gérance

L237J00336

JULO

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
3 Allée de la Haute Gasniais
35500 VITRE
Nouveau siège social :
24 rue de Brest 35500 VITRE
823 097 241 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 29/11/2022 à effet du même jour, le siège social a été transféré du 3 Allée de la Haute Gasniais 35500 VITRE au 24 rue de Brest 35500 VITRE. L'article 5 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J00348

LE DELICE DU FROMAGER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
porté à 90.000 euros
Siège social : Rue Gustave Eiffel
Z.A de la Frotière
35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
750 680 027 RCS RENNES

Par décisions du 30/06/2022 à effet du même jour, l'associé unique a augmenté le capital de 89.000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes, pour le porter de 1.000 euros à 90.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis

L237J00361

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

GRANNY INVEST
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 82 500 €uros
Siège social : SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)
3 rue des Merisiers
RCS SAINT-MALO 814 204 970

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28/12/2022, (i) il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social (décidé le 24 11 2022) d'une somme de 82 500 €, pour le ramener de 165.000 € à 82 500 € par voie d'annulation de 8 250 parts sociales ; (ii) l'associé unique a pris acte de la démission de M. Adrien BOURDEAU à compter du 26/12/2022 et (iii) a décidé de de transférer à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) 3 rue des Merisiers, le siège social précédemment fixé à «DINARD (Ille-et-Vilaine) - 9 rue des Marettes, et ce à compter du même jour.

Pour Avis

L237J00366

IMMO-DEFNAT.FR

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 Allée des Taminiers
35160 Montfort-sur-Meu
750 809 162 RCS RENNES

MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 23 décembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 18 Allée des Taminiers 35160 Montfort-sur-Meu au 2 Claude Chappe, 35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE, à compter du 23 décembre 2022 et de nommer à compter du même jour, en qualité de président MILI ATLAS, SAS au capital social de 10000 euros ayant son siège social au 2 Claude Chappe, 35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le numéro 892 132 143 au RCS RENNES en remplacement de M. SAVIN Eric, pour cause de démission.

L'article 4, « SIEGE SOCIAL « des Statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Mention sera fait au RCS de Rennes

Pour avis,

L237J00371

bac
audit conseil
expertise comptable
transmission
Nantes - Châteaubriant - Rennes - Tours
www.bacauditconseil.fr

ARCHITK

S.A.R.L. d'Architecture
au capital de 5 000 Euros
Ancien siège social : 4-6, place de la Mairie 35650 LE RHEU
Nouveau siège social : 6 Bis, Avenue des Sports 35650 LE RHEU
507 664 910 R.C.S RENNES

Inscrite au Tableau du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de BRETAGNE sous les numéros national S12737 et régional breS01336

Suivant délibérations de l'AGE du 17/12/2022, le siège social a été transféré du 4-6, place de la Mairie 35650 LE RHEU au 6 Bis, Avenue des Sports 35650 LE RHEU et ce, à compter du 17/12/2022 ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

L237J00382

ABONNEZ-VOUS !

LA JOKEVE

Société en Nom Collectif
au capital de 194.700 euros
Siège social : 2, Place Saint-Pierre
35310 MORDELLES
791 473 556 RCS RENNES

Par décisions des associés du 11/01/2023, il a été constaté : la réduction de capital social de 162.800 € pour le ramener de 194.700 € à 31.900 €, par voie de rachat et annulation de 1.628 parts sociales. L'article 8 a été modifié. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J00383

NOVOLINKO
Société par actions simplifiée
au capital de 10 500 euros
Siège social : 2A RUE DU BORDAGE
35510 CESSON SEVIGNE
838 910 503 RCS RENNES

MODIFICATION

Par décision de l'AG en date du 20/10/2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Steve LUCA de ses fonctions de directeur général au sein de la société à compter de ce jour. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

L237J00384

DISSOLUTIONS

SARL LERAY ELEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 66, route de Fougères
35510 CESSON SEVIGNE
790 138 770 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique, dans l'acte du 31 décembre 2022, a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à 66, Route de Fougères, 35510 CESSON SEVIGNE.

Monsieur André LERAY, demeurant 66, Route de Fougères, 35510 CESSON SEVIGNE a été nommé comme liquidateur, ce qui lui confère les pouvoirs les plus étendus.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L237J00211

EDL BREIZH

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation : 2 B, rue de la Fée - 35730 PLEURTUIT
841 195 191 RCS SAINT-MALO

Par décisions du 03/01/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/01/2023 et sa mise en liquidation. M. Alain AUDUC sis 2 B, rue de la Fée - 35730 PLEURTUIT a été nommé liquidateur à compter du 03/01/2023, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 B, rue de la Fée - 35730 PLEURTUIT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-MALO en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L237J00239

WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

tgs FRANCE
AVOCATS

SCI LG

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.500,00 euros
Siège social : 4 rue de Bretagne
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
447 471 699 RCS RENNES

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant Assemblée générale extraordinaire des Associés du 31 octobre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation. Il a été nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane GUILMOIS, demeurant 4, rue de Bretagne à NOYAL-SUR-VILAINE (35530) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur,

L237J00242

IMPLEMENTS DEVELOPMENT

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : le pâtis du moulinet
35235 THORIGNE FOUILLARD
RCS de RENNES n°753 063 684

L'assemblée générale extraordinaire du 29/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CAIJO frederic, demeurant 10 le patis du moulinet, 35235 THORIGNE FOUILLARD et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
Frederic Caijo

L237J00272

LA MARELLE

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 13, place des Marelles
35135 CHANTEPIE
RCS de RENNES n°482 915 410

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme GIROT Françoise, demeurant 12 rue de Semnon, 35320 POLIGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J00309

WWW.7JOURS.FR

OPEN VPI

SCI au capital de 200.000 €
Siège social : Espace Performance Bât B1-B3
35760 SAINT-GRÉGOIRE
524 726 825 RCS RENNES

Par AGM du 15/06/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/06/2022 et sa mise en liquidation ; Monsieur Frédéric VERGNE demeurant au 8 Rue Jacques Monod 35760 SAINT-GREGOIRE, a été nommé comme Liquidateur à compter du 15/06/2022, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 8 Rue Jacques Monod 35760 SAINT-GREGOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L237J00395

CLÔTURES

SCM CARTRON CELERIER -RENAUDIN RENAUDIN JOSSE TIRIAU

Société civile de moyens
au capital de 457,35 €
Siège social : 6, Cours Raphaël Binet
35000 RENNES
RCS de RENNES n°410 560 767

L'assemble générale du 29/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CARTRON Dominique de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Dominique CARTRON

L237J00144

CABINET ALAIN GORRET
NICOLAS MARUELLE
Espace performance
Centre Alphasis Bat H1
35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 23 03 22

SOCIETE CIVILE DE MOYEN THUILLIEZ LEBORGNE

Au capital de 15 245 Euros
Siège social : 54, Rue Saint-Hellier
35000 RENNES
RCS D 342 809 837. DE RENNES

Aux termes des décisions des Associés en date du 6 décembre 2022 :

Par décision du 6 décembre, les associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont :

- Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 6/12/2022 ;

Donné quitus aux Liquidateurs Madame LEBORGNE Isabelle demeurant 6, Rue Anatole LE-BRAZ à RENNES (35 700) et Monsieur le Docteur THULLIEZ Éric, demeurant 47, Bd de Metz à RENNES (35 000) et les ont déchargé de leur mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS : RENNES.

Pour avis,

L237J00146

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

T-OUEST ENVIRONNEMENT

SARL en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation:
Le Grand Moulin
35890 BOURG DES COMPTES
820 434 819 RCS RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021 au siège social, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérémy TOURAINE, demeurant Le Grand Moulin 35890 BOURG-DES-COMPTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L237J00201

L'EFFET NATURE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 Chemin du Pavillon
35500 VITRE
RCS de RENNES n°887 602 571

L'assemblée générale ordinaire du 22/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme LAGRÉE Vanessa de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 22/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Vanessa Lagrée

L237J00240

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

EMERAUDE MEDICAL
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital social de 246 000 €
Siège social : 15 rue Emile Souvestre à (35000) RENNES
RCS RENNES 489 662 825

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par consentement unanime des associés de la société EMERAUDE MEDICAL, constaté dans un procès-verbal en date du 5 décembre 2022, les associés de la société EMERAUDE MEDICAL, après avoir pris connaissance du rapport des Liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de leur mandat aux Liquidateurs et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, Les Liquidateurs

L237J00251

CABINET ALAIN GORRET
NICOLAS MARUELLE
Espace performance
Centre Alphasis Bat H1
35760 SAINT-GRÉGOIRE
02 99 23 03 22

SARL ST ANNE OPTIC

SARL au capital de 10 000 Euros
Société en liquidation
Siège Social sis 11, Rue de Juillet
35 000 RENNES
RCS RENNES 810 312 637

Aux termes des décisions des Associés en date du 15 décembre 2022, les associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont :

-Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 15/12/2022 ;

-Donné quitus au Liquidateur Monsieur le Docteur JUHEL Alain demeurant 11, Rue de Juillet (35 000) RENNES et l'a déchargé de son mandat ;

-Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Mention sera faite au RCS : RENNES.

Pour avis

L237J00299

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 4 janvier 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée **DUBAI 2**, Société à responsabilité limitée au capital de 1200,00 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 18 rue de Toulouse, identifiée au SIREN sous le n° 879826170 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A :

La Société dénommée **LE BERBERE**, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 18 rue de Toulouse, identifiée au SIREN sous le n° 921 727 566 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de RESTAURATION ET FABRICATION DE PLATS A EMPORTER sis à SAINT MALO (35400), 18 rue de Toulouse, connu sous le nom commercial DUBAI 2 et sous l'enseigne RESTAURANT KABOUL GASTRONOMIE

Propriété - jouissance : 04/01/2023

Moyennant le prix principal de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125 000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant : Aux éléments incorporels pour 110.000,00 EUR - Au matériel pour 15.000,00 EUR.

Cession négociée par la société SASU IMMOMALO sise à SAINT-MALO (35400), 10 rue des Pruniers.

Oppositions :s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Géraldine RENOULT, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour insertion
Le notaire.

L237J00186

REGIMES MATRIMONIAUX

lexnot
Me Aurore GUIHARD
3700 Bd. des Alliés
Immeuble le Colivia 6e étage
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
t. 02 57 10 22 50
aurore.guihard@notaires.fr

Suivant acte reçu par Me Aurore GUIHARD notaires à CESSON-SEVIGNE (35510) le 5/01/2023, Monsieur Loïc Jean François Marie JOUCLA né à VALENCE (26000) le 11 juillet 1981 et Madame Oriane Helyette Marie BOS, née à CHOLET (49300) le 6 mars 1990 demeurant à PIPRIAC (35550) 43 le Haut Breil mariés à PIPRIAC (35550) le 31 mai 2019 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts ont adopté le régime de la séparation de biens avec société d'acquêts.

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

L237J00304

annoncelegale@7jours.fr

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CAP NOTAIRES
20, route de Saint-Malo
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
02 99 66 51 01

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte du 10 janvier 2023, reçu par Maître Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH, notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, CRPCEN 35014,

Monsieur André Louis Marie VAULÉON, et Madame Marie-Claude Geneviève LEBRETON, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520) 13 rue des Tesnières Ont adopté pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE des biens présents et à venir avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de dissolution par décès.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Me KOMAROFFBOULCH, notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion, Le notaire.

L237J00350

CHANGEMENT DE PATRONYME

Madame Delamotte Laure, Cécile, Geneviève, née le 23/09/1971 à Le Mans (72), demeurant 17 allée des Eclusiers 35830 Betton, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **Trottier**.

L237J00247

AUTRES ANNONCES

AARONE CONSEIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 39 boulevard de la Liberté
35000 RENNES
827 504 572 RCS RENNES

Par AGM du 02/12/2022, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223 -42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J00264

AVOXA SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

CINEOLIA

SAS au capital de 26.667 €
8 sq du Chêne Germain
35510 CESSON-SEVIGNE
521 656 058 RCS RENNES

Le traité de fusion établi le 22/11/2022 entre la société CINEOLIA, société absorbée, et la société HOPPEN France (379 065 758 RCS NANTERRE), société absorbante, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de RENNES et de NANTERRE le 23 novembre 2022 et a fait l'objet d'une publication au BODACC les 25 et 26-27 novembre 2022. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux.

Juridiquement, la fusion a donc pris effet le 31/12/2022, à minuit, date de réalisation prévue dans le traité de fusion. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022

La totalité du capital de HOPPEN FRANCE, absorbante, et de CINEOLIA, absorbée, étant détenue par la société mère HOPPEN depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de RENNES et de NANTERRE, la société CINEOLIA, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

L237J00265

AVOXA SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AKLIA GROUPE

SASU au capital de 5.687.792,50 €
Siège social : 8 sq du Chêne Germain
35510 CESSON SEVIGNE
337 604 482 RCS RENNES

Le traité de fusion établi le 22/11/2022 entre la société AKLIA GROUPE, société absorbée, et la société HOPPEN France (379 065 758 RCS NANTERRE), société absorbante, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de RENNES et de NANTERRE le 23 novembre 2022 et a fait l'objet d'une publication au BODACC les 25 et 26-27 novembre 2022. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux.

Juridiquement, la fusion a donc pris effet le 31/12/2022, à minuit, date de réalisation prévue dans le traité de fusion. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022

La totalité du capital de HOPPEN FRANCE, absorbante, et de AKLIA GROUPE, absorbée, étant détenue par la société mère HOPPEN depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de RENNES et de NANTERRE, la société AKLIA GROUPE, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

L237J00267

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
S'-MELOIR DES ONDES
Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile -
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2019, Madame Jeanne Odette

Paulette LECHARPENTIER, demeurant à HIREL (35120) 43 rue du Bord de Mer.

Née à HIREL (35120), le 17 juin 1928.

Veuve de Monsieur Jean Alphonse Marie Maurice MORICE et non remariée.

Décédée à SAINT-MALO (35400) (FRANCE), le 29 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître JANVIER Fabrice,

Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT MELOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, le 6 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé référence CRPCEN : 35088, dans le mois suivant la réception par le greffe

du tribunal judiciaire de SAINT MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J00282

Athéis
experts-comptables

STERWEN TECHNOLOGY NAVIGATION SYSTEMS - Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 € - Siège social : 31 Cours Raphaël Binet - 35000 RENNES - 889 062 048 RCS RENNES

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 10 janvier 2023, la Société STERWEN TECHNOLOGY, associée unique de la Société STERWEN TECHNOLOGY NAVIGATION SYSTEMS, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société STERWEN TECHNOLOGY NAVIGATION SYSTEMS au profit de la Société STERWEN TECHNOLOGY. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de RENNES. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Aux termes de cette même décision, l'associée unique a décidé que les fonctions de Président de Monsieur Laurent CARRE prendront fin au jour de la disparition de la personne morale. POUR AVIS. Le Président

L237J00296

REALITES BUILD TECH MANUTENTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Lieu-dit La Janais
35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE
900 560 632 RCS RENNES

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

La société REALITES BUILD TECH INDUSTRIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 200.001 €, dont le siège social sis au Lieu-dit La Janais 35131 CHARTRES DE BRETAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 848 477 170, Associé Unique de la société REALITES BUILD TECH MANUTENTION ci-dessus référencée, a par décision du 6 janvier 2023, prononcé la dissolution anticipée de la société par confusion de patrimoine et sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5, al. 3 du Code civil.

Cette dissolution entraînera conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la transmission universelle de patrimoine de la société REALITES BUILD TECH MANUTENTION au profit de la société REALITES BUILD TECH INDUSTRIE sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou en cas d'oppositions, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Rennes.

L237J00325

SELARL Carole LEFEVRE-LE SOMMER, Aurélie LANGLOIS-CHALANT
Notaire à SAINT MALO,
39 rue Le Pomellec

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil,
Article 1378-1 Code de procédure civile,
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 1977, **Monsieur Richard FERNANDEZ**, en son vivant retraité, demeurant à DINARD (35800) 55 rue des Vergers, né à SAINT-MALO (35400), le 2 novembre 1945. Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à DINARD (35800) (FRANCE), le 10 novembre 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Carole LEFEVRE-LE SOMMER, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Carole LEFEVRE-LE SOMMER, Aurélie LANGLOISCHALANT, Notaires à Saint-Malo » titulaire d'un office notarial à SAINT -MALO (Ille-et-Vilaine), 39, rue le Pomellec, le 6 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LEFEVRELE SOMMER, notaire à SAINT MALO, référence CRPCEN : 35102, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, le Notaire

L237J00330

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 15 novembre 2017,

Monsieur Henri Eugène Aristide François ROLLAND, en son vivant prêtre en retraite, demeurant à VEZIN-LE-COQUET (35132) Maison de retraite de Montigné

Né à TREVERIEN (35190), le 4 décembre 1926.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à VEZIN-LE-COQUET (35132) le 19 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie LE CORNO, Notaire de la Société À Responsabilité Limitée « BOURGOIN & LE CORNO «, titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 4, Boulevard de Chézy, le 10 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie LE CORNO, notaire à RENNES, 4, Boulevard de Chézy, référence CRPCEN : 35004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J00347

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
7jours.fr

Abonnez-vous
À chacun sa formule

« Classique » / 12 mois
58 € TTC

couplage magazine
+ site internet

Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
sur 7jours.fr
Et recevez la newsletter
chaque semaine

Paiement sécurisé

« Découverte » / 6 mois
37 € TTC

« Fidélité » / 24 mois
110 € TTC

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Notaires

HERMINE NOTAIRES
Saint-Grégoire
Me Catherine ROCHAIX-CELTON
Me Christophe CAUSSIN

Suite à l'annonce parue le 05 novembre 2022, concernant la cession de fonds CAPUCINE/PAULINE, il y avait lieu d'ajouter que la date d'entrée en jouissance est le 30 septembre 2022.

L237J00352

WWW.7JOURS.FR

SUIVEZ-NOUS SUR

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2022-12-25 - Vendeur : TBS BLUE ROAZHON - Acheteur : ABONN'ESCIENT
Activité : Traitement de données, hébergement et activités connexes, sis et exploité 6 Rue d'Ouessant Immeuble Pentagone 2, 35760 SAINT-GRÉGOIRE France ; Prix : 14 250,00 EUR
Oppositions : Election de domicile au fonds vendu Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-12-13- Vendeur : BLUE SARK - Acheteur : CLPTEX
Activité : Un fonds commerce de prêt à porter, exploité à DREUX (28100), Zone commerciale CORA, rue Henry Potez ; Prix : 521 000.00EUR.
Oppositions : Election de domicile : Etude de Me Géraud MOINS 6 Rue du Tribunal 35160 Montfort-sur-Meu pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-12-23 - Vendeur : DUFEIL - Acheteur : CHAUSSEE OLIVIER Marie-Noëlle
Activité : journaux, bimbeloterie, loto, confiserie, presse, relais poste, auquel est annexé une gérance de débit de tabac exploité La Guérinière Rue de la Mairie, Place de l'Église 35230 ORGÈRES FRANCE. Prix : 205 000.00 Euros
Oppositions : Election de domicile : BLOT IMMOBILIER 93 Avenue Henri Fréville Cs 50815 35208 Rennes Cedex 2 pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-12-16 - L'ABBATIALE DU TRONCHET - Acheteur : ABBAYE DU TRONCHET
Activité : un fonds de commerce d'hôtel-restaurant dénommé « Hôtel de l'Abbaye », exploité au Tronchet (35540) L'Abbatiale FRANCE. PRIX : 400 000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : Etude de Me Elodie GUERIF, notaire 55 Rue de L'Avenir 35550 Pipriac pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-12-25 – HARZIC - Acheteur : LA CHAUMIERE DE LA CHAIZE
Activité : exploitation de gîtes et chambres d'hôtes, location meublée de tous biens et droits immobiliers, exploité à La Chaize 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS FRANCE. PRIX : 10 000.00 EUR
Oppositions : au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Malo dans le délai de 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc.

2022-12-15 - LONATH - Acheteur : ALINE
Activité : fonds de commerce de bar, débit de boissons, journaux, bimbeloterie, vente de sandwichs, auquel est annexé une gérance de débit de tabac, connu sous le nom commercial « LE ROTHENEUF », exploité à Saint-Malo (35400), 2, place du Canada France. PRIX : 480 000.00 EUR
Oppositions : Les oppositions seront reçues à Saint Malo (35400), 9, rue de Toulouse, au siège de la Selarl « OFFICE NOTARIAL DE LA CITÉ SAINT-MALO INTRA MUROS », où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

2022-12-22 – ZEN ESTHETIQUE - Acheteur : LS BIEN-ÊTRE
Activité : institut de beauté, soins du corps, vente de produits cosmétiques et de la parfumerie, uv, exploité au 22 Rue de Saint-Médard 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ FRANCE. PRIX : 117500.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : LORET Mathieu 2 Rue Jean Moulin 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

PROSPECTUS : NON AU GASPILLAGE OUI AUX PRIX BAS ET AUX PROMOS.

Dès septembre, pour lutter contre le gaspillage, E.Leclerc arrête la distribution des prospectus en boîte aux lettres.

Mais une chose est sûre, on n'arrêtera jamais de lutter contre la hausse des prix.

Retrouvez désormais toutes les promos et les prix bas directement en magasin et sur votre téléphone dans l'application Mon E.Leclerc.

Scannez pour télécharger l'appli

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

LAMIFILM

MARKETING DIRECT & EDITIQUE

Lamifilm vous accompagne dans le développement commercial et l'acheminement de vos campagnes publicitaires en communication écrite.

SUPER ROUTEUR

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023

Incorruptible il ne se laissera pas hacker

Lui et son vélo sont éco- responsables en distribuant du papier recyclé à 80%

Un taux de retour allant jusqu'à 18%

Il distribue également des cartes de vœux, des invitations, pour de l'évènementiel de qualité

Une communication personnelle et qualitative

www.lamifilm.com

35320 MELESSE - Tél. 02 99 66 57 11

NOTRE SUPER POUVOIR

©DR - freepik.com

Vous connaissez vos clients , nous connaissons vos prospects

Farina 51